

TRACTEUR HUSQVARNA
SÉRIE TS
à partir de **3900\$**



BELLE GAMME DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT

* Voir les détails chez

TECH
MINI-MÉCANIQUE

196, ch. Haut de la Rivière, Saint-Pacôme 418 852-2922
www.techminimecanique.com

SEMAINE DU 20 AVRIL 2026

Le Placoteux

VOLUME 48, ÉDITION 16
40 PAGES



ZONE
circulaires

DUMAIS
camilledumais.com

P. 21

L'OR ATTEINT DES SOMMETS!



NOUS ACHETONS VOS BIJOUX EN OR AU MEILLEUR PRIX



SERVICE DE RÉPARATION
de montres, d'horloges et de bijoux sur place
Estimation gratuite

Michel Jean, propriétaire
Maître horloger, bijoutier

De plus 66 ans à votre service

BIJOUTERIE JEAN

29, av. de Gaspé Ouest
Saint-Jean-Port-Joli
418 598-6382
www.bijouteriejean.com



EN PAGE 2

Le Musée de la sculpture de retour à la case départ

L'itinérance se cache aussi en région, pp 4-5

L'axe Appalaches-BSL sous tension, p. 7

CENTURY 21.
Nord-Sud
AGENCE IMMOBILIÈRE

COURTIER IMMOBILIER du KRTB

Pour un SERVICE en OR!
Plus de 20 ans d'expertise.

Vous voulez VENDRE ou ACHETER?
Contactez-moi!



FRANCE ROY 418 603-2121
SAINT-PACÔME

COMMERCIAL | INDUSTRIEL | INSTITUTIONNEL | RÉSIDENTIEL



CONSTRUCTION
MARCEL CHAREST ET FILS

T 418 492-5911 | SF 1 800 561-5911
TÉLÉC 418 492-9705
mcfinc.ca | infos@mcfinc.ca

997, Route 230 Est, Saint-Pascal
ISO 9001: 2008

RBQ: 1623-5558-35

La puissance d'un groupe

OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER

Venez me rencontrer!

Olivier Dionne, conseiller aux ventes
418 714-7707



255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com



presse@leplacoteux.com

JOSÉ D. SOUCY

ABANDON DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT À SAINT-JEAN-PORT-JOLI Le projet du Musée de la sculpture replongé dans l'incertitude

Le projet de soutien financier au Musée de la sculpture de Saint-Jean-Port-Joli vient de subir un important revers. La Municipalité a officiellement mis fin au processus d'approbation référendaire entourant le règlement d'emprunt de 475 000 \$, replongeant du même coup l'avenir du projet dans l'incertitude. Toutefois, la Municipalité n'abandonne pas ses objectifs, et retourne à sa planche à dessin.

Dans un avis public daté du 10 avril, le directeur général et greffier-trésorier Stéphen Lord confirme que le règlement 852-26 « ne poursuivra pas son processus d'adoption ». Cette décision fait suite à la procédure d'enregistrement tenue le 18 mars dernier, au cours duquel un nombre suffisant de signatures a été recueilli pour déclencher la tenue d'un référendum. Plutôt que d'aller de l'avant avec cette consultation populaire, le conseil municipal a choisi de retirer le règlement.

Un montage financier fragilisé

Le règlement d'emprunt visait à accorder une aide financière au Musée de la sculpture, dans le cadre d'un projet de développement plus large. L'emprunt total de 475 000 \$, remboursable sur 15 ans, incluait une participation municipale évaluée à environ 250 000 \$ comme contribution du milieu.

Selon le maire Normand Caron, contacté par *Le Placoteux*, cette contribution était essentielle pour compléter le montage financier du projet, qui comprend également des apports du Fonds régions et ruralité, ainsi que des investissements de partenaires privés. « En ne

pouvant pas le faire sous cette forme-là, il faut analyser d'autres avenues », explique-t-il, reconnaissant que l'abandon du règlement oblige la Municipalité à revoir entièrement sa stratégie.

Retour à la table de travail

Le dossier est désormais relancé. La Municipalité entend reprendre les discussions avec la Corporation des fêtes et événements culturels (COFEC) qui est impliquée dans la gestion du musée et de ses activités. « On va se rasseoir avec la COFEC, et regarder les possibilités pour assurer la continuité du projet », indique le maire, tout en précisant que les réflexions se poursuivent.

La Municipalité se donne ainsi un délai de deux à trois mois pour analyser les scénarios possibles, et proposer une solution viable. « Il n'y a aucune porte de fermée », insiste le maire Caron, évoquant la possibilité d'un nouveau montage financier ou d'une formule différente.

Un manque d'adhésion citoyenne

Au-delà des considérations financières, le dossier met en lumière un enjeu de communication avec la population. Selon Normand Caron, plusieurs citoyens



Le Musée de la sculpture doit retourner à la table de travail. Photo : Archives Le Placoteux

ne comprennent pas pleinement les objectifs du projet. « Les gens sont pas mal dans l'ignorance par rapport aux objectifs de développement du musée. Il y a une jeune génération qui n'est pas consciente de ce que ça peut apporter. On aurait dû les tenir informés de tout ça », admet-il de manière réaliste.

Afin de corriger la situation, une séance d'information publique pourrait être organisée dans les prochaines semaines, dans le but d'expliquer le projet et de répondre aux préoccupations.

Un enjeu culturel majeur

Pour le maire, l'avenir du musée dépasse largement la question financière. Il s'agit d'un enjeu identitaire pour Saint-Jean-Port-Joli, reconnu pour sa tradition de sculpture sur bois. « Ça fait partie du caractère culturel de Saint-Jean-Port-Joli. L'enlever complètement de la carte, c'est inacceptable », affirme-t-il.

Le musée conserve notamment des collections d'importance, dont des œuvres de Jean-Julien Bourgault, cédées à la Municipalité. « On ne peut pas laisser dormir ça dans des garde-robes », conclut M. Caron.

Un avenir à redéfinir

À ce stade, aucune décision finale n'a été prise quant à la suite du projet. Plusieurs rencontres devront avoir lieu avant qu'une nouvelle orientation soit proposée. Si un nouveau règlement d'emprunt devait être présenté, il pourrait de nouveau être soumis à une procédure référendaire, selon les modalités prévues par la loi. D'ici là, la Municipalité devra non seulement revoir son montage financier, mais aussi rallier une population partagée, dans un contexte où l'avenir du Musée de la sculpture demeure incertain.

CLINIQUES DE PASSEPORTS DU PRINTEMPS

Un service apprécié et en forte demande

Les cliniques de passeports organisées ce printemps à Montmagny, Rivière-du-Loup et Témiscouata-sur-le-Lac par l'équipe du député fédéral de Côte-du-Sud-Rivière-du-Loup-Kataskomiq-Témiscouata ont connu un franc succès, confirmant la pertinence de cette initiative auprès des citoyens de la circonscription.

Offertes à une semaine d'intervalle, ces cliniques ont permis d'assurer un service accessible et fluide grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles. Au total, plus de 875 demandes de passeport ont été traitées, selon le bilan rendu public par le bureau du député.

Bernard Généreux souligne l'engagement constant de la population pour ce type de service de proximité. « La réponse de la population est toujours au rendez-vous. Ces cliniques simplifient les démarches dans un environnement humain et efficace », affirme-t-il.

L'approche chaleureuse et professionnelle des bénévoles est également largement saluée par les participants. Plusieurs

citoyens en étaient d'ailleurs à leur deuxième demande, ayant déjà utilisé ce service lors des premières éditions il y a près de dix ans. « On nous le dit à chaque clinique : c'est un service de confiance, apprécié pour son approche humaine », ajoute M. Généreux.

Du côté des bénévoles, l'engagement se renouvelle d'année en année. Leur implication contribue à créer une véritable chaîne de solidarité, tout en permettant d'offrir un accompagnement rassurant aux citoyens dans leurs démarches administratives.

Le député tient à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles, ainsi que les partenaires locaux ayant accueilli



Bernard Généreux entouré de l'équipe de Montmagny. Photo : Courtoisie

les cliniques, soit l'Espace citoyen de Montmagny, l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup et le Centre récréatif PGR de Témiscouata-sur-le-Lac. Il souligne également la contribution de Ghislain Mailloux, photographe officiel depuis les débuts de cette initiative, dont la présence constante contribue à la qualité du service offert.

Les cliniques de passeports seront de retour à l'automne. D'ici là, le service d'accompagnement demeure offert en tout temps dans les bureaux de circonscription de Montmagny et de Rivière-du-Loup. « Merci à tous pour votre confiance renouvelée. C'est toujours un privilège de vous servir », conclut le député. (JSD)

La détresse psychologique en hausse en Chaudière-Appalaches

La santé mentale de la population en Chaudière-Appalaches montre des signes préoccupants, particulièrement chez les jeunes et les femmes, selon un portrait actualisé publié le 12 mars dernier par la Direction de santé publique.

JOSÉ D. SOUCY

Ce document, qui couvre principalement l'évolution entre 2019 et 2024, met en lumière une augmentation notable de la détresse psychologique dans la région. Alors qu'environ une personne sur quatre en souffrait en 2014-2015, cette proportion atteint désormais près d'une personne sur trois. Cette tendance s'inscrit dans un contexte semblable à celui observé à l'échelle du Québec.

Les personnes âgées de 15 à 24 ans ainsi que les femmes figurent parmi les groupes les plus touchés. Elles rapportent davantage de détresse psychologique élevée et de symptômes d'anxiété généralisée, ce qui confirme une vulnérabilité accrue au sein de ces groupes. En 2020-2021, la proportion de femmes présentant des symptômes d'anxiété généralisée atteignait 16 %, contre 5 % chez les hommes.

Troubles de santé mentale

Le portrait régional indique également qu'en 2023-2024, près de 10 % de la population de Chaudière-Appalaches, soit 9,8 %, vivait avec un trouble de santé mentale diagnostiqué. Les troubles

anxiodépresseurs demeurent les plus fréquents, touchant 5,3 % de la population. Leur prévalence est presque deux fois plus élevée chez les femmes, soit 7 % contre 4 % chez les hommes.

Chez les jeunes, le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, ou TDA(H), touche environ une personne sur 25 âgée de 1 à 24 ans, ce qui représente 4,2 % de ce groupe. Du côté des troubles plus sévères, les troubles schizophréniques affichent une prévalence d'environ 0,2 % dans la région, et touchent davantage les hommes. Quant aux troubles liés aux substances psychoactives, ils demeurent moins fréquents, mais affectent davantage les hommes, avec une prévalence d'environ 1,0 %, contre 0,5 % chez les femmes.

Le suicide

Le rapport souligne aussi l'ampleur persistante de la problématique du suicide dans la région. Environ une personne sur dix, soit 9,8 % des 15 ans et plus, rapporte avoir déjà songé sérieusement au suicide au cours de sa vie, tandis qu'environ 4,1 % disent avoir déjà fait une tentative.

Le taux de mortalité par suicide demeure supérieur à celui observé dans l'ensemble du Québec, avec 18 décès par 100 000 personnes en 2022, comparativement à 13 par 100 000 à l'échelle québécoise. En moyenne, 77 suicides sont survenus chaque année dans la région entre 2020 et 2022. Les hommes sont particulièrement touchés, représentant environ trois décès sur quatre.

Le portrait relève aussi que les jeunes femmes âgées de 15 à 19 ans présentent les taux d'hospitalisation les plus élevés à la suite d'une tentative de suicide. Pour la période 2020 à 2025, ce taux atteignait 146 hospitalisations par 100 000 personnes.

Le document met également en évidence des écarts importants selon les conditions socioéconomiques. Les personnes vivant dans des milieux très défavorisés matériellement et socialement présentent un taux de mortalité par suicide nettement plus élevé, avec 14 décès supplémentaires par 100 000 personnes par année, comparativement aux milieux très favorisés.

Un appel à renforcer les actions

En conclusion, la Direction de santé publique trace un portrait à la fois préoccupant et porteur de leviers d'action.



Photo : Nik Shuliahin, Unsplash

« Les données récentes dressent un portrait nuancé de la santé mentale en Chaudière-Appalaches, montrant des écarts importants selon l'âge, le sexe et le territoire, ainsi que des besoins plus marqués dans le sud de la région. En renforçant la prévention, la promotion et les partenariats, les milieux seront mieux outillés pour repérer la détresse, soutenir les populations vulnérables, et améliorer durablement la santé mentale en Chaudière-Appalaches. »

Gilles Noël devient porte-parole de la FADOQ Bas-Saint-Laurent

La FADOQ – Région Bas-Saint-Laurent annonce la nomination de son nouveau porte-parole, Gilles Noël.

« Reconnu pour son engagement dans la communauté, et pour son intérêt marqué pour le mieux-être des personnes de 50 ans et plus, M. Noël saura porter avec conviction les valeurs de la FADOQ, soit la solidarité, le dynamisme et la valorisation de l'expérience, note l'organisation. Par son implication et sa capacité à rassembler, il contribuera à faire rayonner

d'avantage la mission de la FADOQ – Région Bas-Saint-Laurent, notamment en matière de participation sociale, et de la défense des droits et de la qualité de vie des personnes âgées. Son authenticité, son leadership et son lien avec la communauté représentent des atouts précieux pour notre organisation. »

Source : FADOQ – Région Bas-Saint-Laurent



Dans le cadre de ses fonctions, M. Noël participera à plusieurs initiatives, événements et activités de sensibilisation à travers la région. Photo : Courtoisie

La Loterie des Chevaliers de Colomb
Conseil 5425 Ste-Anne

Édition : 2026
La Chasse à l'As de Trèfle

Gagnante de la semaine #3A :
Mme Denise Côté de La Pocatière.
Elle a pigé le six de trèfle et remporte ainsi le lot hebdomadaire de 33\$.
Le prochain lot progressif est estimé à 1 800\$ pour le tirage suivant.

AVIS IMPORTANT

Le Placoteux

Notre prochaine édition sera disponible en ligne seulement.

Abonnez-vous à notre infolettre!

leplacoteux.com/inscription-infolettre

Vous recevrez un avis dès qu'une édition en ligne sera prête.



9996M1626-2



redaction@leplacoteux.com

MARC LAROUCHE

L'itinérance en hausse au Québec, mais moins visible ici

Le phénomène de l'itinérance continue de prendre de l'ampleur au Québec, y compris en région, même si le Bas-Saint-Laurent et Chaudière-Appalaches demeurent, pour l'instant, moins touchés que les grands centres.

Selon les résultats préliminaires du plus récent dénombrement réalisé par le gouvernement du Québec dans le cadre de l'exercice Tout le monde compte, 12 077 personnes étaient en situation d'itinérance visible lors de la nuit du 15 avril 2025 à l'échelle de la province. Il s'agit d'une hausse de 20 % par rapport à 2022, confirmant une progression constante du phénomène.

Dans le Bas-Saint-Laurent, 143 personnes ont été recensées en situation d'itinérance visible, ce qui correspond à un taux de 69,7 personnes par 100 000 habitants. En Chaudière-Appalaches, ce sont 311 personnes, pour un taux de 67,6 par 100 000 habitants. Nos régions affichent donc des taux nettement inférieurs à la moyenne québécoise, qui s'établit à 133 personnes par 100 000 habitants.

L'écart est encore plus marqué lorsqu'on compare avec certaines régions fortement touchées. Montréal arrive largement en tête avec 5036 personnes recensées, et un taux de 229,5 par 100 000 habitants. L'Abitibi-Témiscamingue (205,9), l'Outaouais (200,7) et la Côte-Nord (173,6) figurent également parmi les régions les plus affectées en proportion de leur population.

Tendance préoccupante

Même si les chiffres sont plus bas dans l'Est-du-Québec, la tendance demeure préoccupante. Le rapport souligne que toutes les régions ayant participé aux deux derniers dénombrements ont connu une hausse entre 2022 et 2025. L'itinérance ne se limite plus aux grands centres urbains et s'étend désormais à l'ensemble du territoire.



L'itinérance visible est en progression. Photo : Jon Tyson, Unsplash

Autre constat important : à l'échelle du Québec, la majorité des personnes recensées ne vivent pas dans la rue. Près de 80 % des cas d'itinérance visible concernent des personnes hébergées dans des ressources temporaires, alors qu'environ 16 % se trouvent à l'extérieur, incluant les campements.

En progression

Au Bas-Saint-Laurent et dans Chaudière-Appalaches, cette réalité se traduit par une présence moins apparente de l'itinérance dans l'espace public. Le Bas-Saint-Laurent ne peut faire l'objet d'une comparaison directe, puisqu'il ne faisait pas partie des régions couvertes par le dénombrement de 2022. Le chiffre de 143 personnes recensées en 2025 constitue donc un premier point de référence régional. Cela dit, le rapport souligne que l'augmentation touche désormais l'ensemble des régions participantes, confirmant que l'itinérance n'est

plus uniquement un phénomène urbain.

« Au fil des ans, la portée de ces dénombrements s'est élargie. Alors que 11 régions participaient à l'exercice en 2018, elles étaient 13 en 2022, pour atteindre 15 régions mobilisées dans le cadre de l'édition 2025. Cette évolution permet d'obtenir un portrait à la fois plus complet, plus précis et plus représentatif de la réalité de l'itinérance visible au Québec, tout en offrant la possibilité d'en suivre l'évolution dans le temps », lit-on dans le rapport.

Le portrait qui se dessine est celui d'une itinérance en transformation : moins concentrée, plus diffuse, mais en croissance dans toutes les régions, y compris celles où elle demeure moins visible. Il faut aussi tenir compte que les résultats présentés sont préliminaires. Les résultats complets du dénombrement 2025 seront dévoilés à l'automne 2026.

Mes nouveaux
petits
trésors
2026

LE 26 FÉVRIER 2026
Sophia, enfant de Marie-Hélène Auclair et Samy Allaf de Saint-Jean-Port-Joli.

LE 11 MARS 2026
Louka, enfant de Sandra Bilodeau et Paul Desgagnés de Saint-Jean-Port-Joli.

Félicitations!

LE 1^{er} AVRIL 2026
Kayden, enfant de Arlie Bélanger et Steven Morneau de Saint-Jean-Port-Joli.

LE 4 AVRIL 2026
Lily-Rose, enfant de Kathy Grenier et Olivier Kirouac de Saint-Aubert.

Erratum

Dans le texte intitulé Écoles sous surveillance, on aurait dû lire que l'avis public préventif pour un possible déplacement à l'École secondaire de Rivière-du-Loup concernait Saint-Hubert, et non Saint-François-Xavier-de-Viger. Nos excuses pour cette erreur. (La rédaction)

<p>le Placoteux L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD</p> <p>409, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0 418 492-2706 Téléc. : 418 492-9706 www.leplacoteux.com</p>	<p>Financé par le gouvernement du Canada</p> <p>Canada</p> <p>RS RÉSEAU SÉLECT PARTENAIRE PUBLICITAIRE</p> <p>TYNARE CERTIFIE TIPOUS QUÉBEC</p> <p>Impression QUÉBECOR Média</p> <p>Distribution Postes Canada</p>	<p>Édition Kamouraska-L'Islet 19 792 copies</p> <p>Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0708-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.</p> <p>Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.</p> <p>ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 125\$/année, 75\$/6 mois, TPS et TVQ incluses.</p> <p>hebdos QUÉBEC</p> <p>Fait de plus de 50% de papier recyclé. Merci de recycler ce journal.</p>
<p>DIRECTION GÉNÉRALE Louis Turbide (poste 105) Rédacteur en chef direction@leplacoteux.com</p> <p>ADMINISTRATION Marlyse Sambou (poste 102) administration@leplacoteux.com</p> <p>RÉCEPTION / PETITES ANNONCES Marlyse Sambou (poste 101) petitesannonces@leplacoteux.com</p>	<p>RÉDACTION journaliste@leplacoteux.com Marc Larouche (poste 103) Journaliste et chroniqueur</p> <p>José Soucy (poste 104) Journaliste, chroniqueur et webmestre</p> <p>RÉVISION Éliane Vincent</p>	<p>VENTES Hélaïne Pettigrew (poste 108) helaine@leplacoteux.com</p> <p>PRODUCTION Marjorie Ouellet (poste 111) Coordonnatrice production@leplacoteux.com</p> <p>Manon Brousseau (poste 106) montage@leplacoteux.com</p> <p>CONSEIL D'ADMINISTRATION Philippe Paradis, président Marjorie Ouellet, secrétaire Félix Bernier, administrateur</p>
<p>TOMBÉE : MERCREDI 17 H • Sans frais : Tél. : 1 855 492-2706 • Téléc. : 1 855 492-9706</p>		

Une itinérance qui échappe aux chiffres

Derrière les données officielles du dénombrement de l'itinérance visible se cache une réalité beaucoup plus difficile à mesurer : celle de l'itinérance dite « cachée », largement présente chez nous.

MARC LAROUCHE

Le rapport du gouvernement est clair : le dénombrement ne capte qu'une partie du phénomène. Il s'agit d'une estimation ponctuelle réalisée lors d'une seule nuit, qui constitue « nécessairement une sous-estimation du nombre total de personnes ayant vécu un épisode d'itinérance », lit-on.

Cette limite s'explique notamment par le fait que l'exercice se concentre sur l'itinérance visible, définie comme l'absence de logement stable pour les personnes vivant dans la rue, en ressource d'hébergement ou dans certaines institutions.

À l'inverse, l'itinérance cachée regroupe des situations beaucoup plus discrètes : personnes hébergées temporairement chez des proches, recours à des solutions de logement de courte durée comme les motels ou les maisons de chambres, ou encore absence de stabilité résidentielle. Ce type d'itinérance

est particulièrement difficile à quantifier, puisqu'il échappe aux outils traditionnels de mesure.

Mais c'est précisément cette forme d'itinérance qui est la plus répandue au Kamouraska. La popularité d'activités annuelles comme La nuit des sans-abri, présentée en automne à La Pocatière, en est une illustration.

Sophia-Rose Chouinard-Tremblay, coordonnatrice de Tandem-Jeunesse au Kamouraska, le confirmait en entrevue au *Placoteux* : « Parce qu'ils dorment chez un parent, un ami, donc qu'ils ont un toit, ils n'ont souvent pas vraiment conscience qu'ils vivent cette réalité. »

En 2024, les travailleurs de rue du Kamouraska ont réalisé 71 interventions liées à l'itinérance. Une hausse par rapport à l'année précédente. Mme Chouinard-Tremblay mentionnait que si ces chiffres peuvent paraître



La nuit des sans-abri démontre que l'itinérance existe dans nos régions, même si elle n'est pas visible. Photo : Courtoisie

modestes, ils traduisent une tendance préoccupante. « C'est une problématique qui n'épargne personne, et qui risque de s'accroître si on ne se mobilise pas. »

Itinérance différente

Le fait que le Bas-Saint-Laurent et Chaudière-Appalaches affichent des taux d'itinérance visible relativement bas ne signifie donc pas que le phénomène y est marginal. Il indique plutôt qu'il se manifeste différemment. Le rapport insiste d'ailleurs sur la nécessité de considérer l'itinérance comme un processus de rupture sociale, et non uniquement comme une absence totale de logement. Cette définition élargie permet de mieux comprendre la réalité vécue dans nos milieux

moins urbanisés.

Autre élément à considérer : le dénombrement repose sur une photographie à un moment précis. Il ne rend donc pas compte des parcours résidentiels instables ni des épisodes temporaires d'itinérance qui sont pourtant fréquents. Ainsi, même si 143 personnes ont été recensées au Bas-Saint-Laurent, et 311 en Chaudière-Appalaches lors de la nuit du 15 avril 2025, le nombre réel de personnes ayant vécu une situation d'itinérance au cours de l'année est nécessairement plus élevé. Le défi pour les régions est donc double : reconnaître cette itinérance moins visible, et adapter les services en conséquence.



Si l'itinérance qui se vit dans l'ombre demeure plus difficile à documenter, elle est aussi la plus répandue hors des grands centres. Photo : Alexander Grey, Unsplash

Grand excès de vitesse

Le 10 avril dernier, vers 17 h 15, les policiers du poste de la MRC de Kamouraska ont intercepté un véhicule qui circulait à 164 km/h dans une zone de 100 km/h sur l'autoroute 20, à la hauteur de Saint-Philippe-de-Néri.



Photo : Courtoisie

Le conducteur, un adolescent de 17 ans résidant à Témiscouata-sur-le-Lac, conduisait le véhicule alors que trois passagers mineurs s'y trouvaient, dont un enfant âgé de huit ans. À la suite de l'intervention, le permis de conduire du conducteur a été suspendu pour une période de sept jours. Un constat d'infraction de 998 \$ lui a été remis, assorti de 14 points d'incapacité, conformément aux dispositions prévues au Code de la sécurité routière en

matière de grand excès de vitesse.

Dans ce contexte, et comme il se doit lorsque des personnes mineures sont impliquées, les policiers ont communiqué avec les responsables des enfants afin de les informer de la situation. La Sûreté du Québec rappelle que les grands excès de vitesse mettent sérieusement en danger la vie des usagers de la route.

Source : Sûreté du Québec

Avis concernant la distribution du journal

Au cours des deux dernières semaines, le journal a été distribué dans certains secteurs avec un délai plus long qu'à l'habitude. Dans les deux cas, ce retard inhabituel fut occasionné par des problèmes logistiques chez Postes Canada. Malgré que cette situation soit totalement hors du contrôle de votre journal, la direction tient à s'excuser pour les inconvénients. Postes Canada nous assure que la situation est revenue à la normale.

La direction

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE du Centre Accueil-Partage du Kamouraska

Mardi 28 avril 2026 à 13 h 30

au Centre socioculturel (salle visioconférence)
situé au 470, rue Notre-Dame à Saint-Pascal.

Bienvenue à tous!

L'équipe du Centre Accueil-Partage du Kamouraska,
secteur Saint-Pascal

9998H1626

Une saison des sucres sous pression, retardée et fragilisée

La saison des sucres 2026 s'est amorcée avec retard et incertitude au Bas-Saint-Laurent, dans un contexte où les producteurs doivent composer avec une météo imprévisible, et des conditions loin d'être idéales pour l'écoulement de la sève.

MARC LAROUCHE

« Normalement, on parle d'une saison entre le 20 mars et le 27 avril. Au 7 avril [moment de l'entrevue], on n'a pratiquement aucune coulée de faite. C'est sûr qu'il y a un retard », note Nathalie Lemieux, présidente de l'Union des producteurs agricoles du Bas-Saint-Laurent et propriétaire d'une érablière. Ce décalage s'explique par des températures trop froides, et surtout instables. « Aujourd'hui, c'est encore trop froid, mais si les conditions s'améliorent, ça peut faire une différence rapidement », résume-t-elle.

La production acéricole repose sur un équilibre précis entre gel la nuit et dégel le jour. « Ça prend des journées autour de quatre ou cinq degrés, pas des quinze degrés. Et là, ce qu'on vit, ce sont des écarts de température beaucoup plus grands », souligne-t-elle, ajoutant que l'on ne sait pas vraiment encore précisément comment s'adapter. Mme Lemieux parle peut-être de saisons plus longues, qui débuteraient plus tôt et pourraient se terminer plus tard. Des travaux de recherche sont en cours pour mieux comprendre

ces phénomènes. « Des étudiants de l'Université Laval travaillent là-dessus. Ils essaient d'évaluer comment on va pouvoir s'adapter », précise-t-elle.

Météo extrême

Outre le simple retard, ce sont aussi les événements météorologiques extrêmes qui viennent fragiliser les érablières. « On l'a vécu cette année avec une grosse tempête de vent. Il y a eu beaucoup de branches qui sont tombées, raconte Nathalie Lemieux. On avait des journées où les érables coulaient, mais il n'y avait pas de vacuum parce qu'il y avait des bris. Ça a un impact direct sur la production. »

Cette réalité illustre bien la vulnérabilité du secteur agricole face aux conditions climatiques, une préoccupation également soulevée dans les instances de l'Union des producteurs agricoles (UPA). Dans un communiqué régional, l'organisation rappelait que les producteurs sont « aux premières loges des changements climatiques », et subissent déjà leurs effets concrets sur le terrain.

Dans ce contexte, la saison des sucres



Les changements climatiques ont un effet direct sur la saison des sucres. Photo : Facebook Érablière Nathalie Lemieux

devient de plus en plus imprévisible, tant sur le plan du calendrier que des rendements. Cette incertitude s'ajoute à une pression économique déjà importante sur les entreprises agricoles. Le secteur doit composer avec des coûts croissants, et un environnement d'affaires jugé de plus en plus difficile.

Dans son analyse du budget 2026-2027, l'UPA rappelait d'ailleurs que les mesures annoncées étaient « en deçà des besoins et des attentes du secteur », une situation qui ne facilite pas l'adaptation à ces nouvelles réalités climatiques qui, année après année, redéfinissent la saison des sucres telle qu'on la connaissait.

Respirez mieux grâce à ThermoClean PL

Contenu commandité

Une thermopompe a de nombreux avantages. Elle vous garde au frais en été, et au chaud en hiver. Toutefois, l'air qui y circule doit être exempt de toutes les impuretés qui s'accumulent au fil du temps, et qui à la longue peuvent nuire à votre santé. C'est là que ThermoClean PL entre en jeu.

« En cette période de l'année, c'est le moment idéal pour procéder à son nettoyage avant la saison chaude. Après avoir travaillé fort tout l'hiver, votre appareil peut avoir besoin d'être nettoyé pour retrouver toute sa performance. Beaucoup pensent à nettoyer les filtres, mais peu savent que l'intérieur de l'appareil accumule poussière, moisissure, allergènes,



gras de cuisson, résidus de nicotine, etc. », expliquent Julie Gilbert et Pascal Laplante, copropriétaires de ThermoClean PL. Ces contaminants ne se contentent pas de rester dans la machine, ils se retrouvent dans l'air que vous respirez, en plus de diminuer la performance de l'appareil. À long terme, cela peut occasionner ou accentuer maux de tête, fatigue, allergies et autres inconforts, particulièrement chez les personnes sensibles, ou celles qui passent beaucoup de temps à l'intérieur.

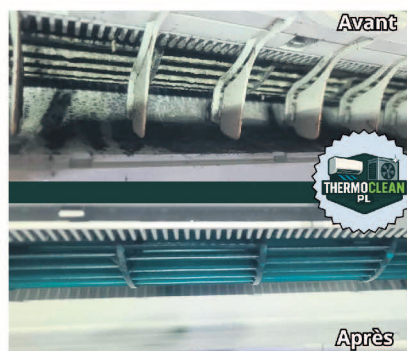
Adieu impuretés

L'intérieur d'une thermopompe est difficile d'accès. Pourtant, c'est là que l'air circule avant d'être soufflé dans la maison. Avec le temps, les pales de la turbine et le serpentin se couvrent de dépôts. « Trois fois sur quatre, on trouve déjà des traces de moisissure » précise Pascal.

ThermoClean PL procède à un démontage partiel de l'unité murale pour accéder aux composantes internes. Grâce à des produits adaptés, ils éliminent en profondeur saletés et champignons. L'unité extérieure bénéficie aussi d'un nettoyage complet, car si elle ne « respire » pas bien, l'efficacité globale est réduite.

Résidentiel et commercial

La mission de ThermoClean PL est



simple : aider les familles et les entreprises à respirer un air plus sain, réduire leur consommation d'énergie, et prolonger la durée de vie de leurs appareils. Que ce soit à la maison, dans un restaurant, un motel, des bureaux, leur expertise s'adapte à tous les contextes. Contrairement à certains techniciens limités aux marques qu'ils distribuent, ThermoClean PL entretient toutes les thermopompes, sans exception.

Des résultats visibles

Basée à Rivière-Ouelle, ThermoClean PL dessert principalement le Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup. Julie et Pascal privilégient une approche personnalisée, en montrant aux clients l'état réel de l'appareil avant et après l'intervention, une façon concrète de démontrer la valeur de leur travail. Les

photos d'unités nettoyées sont saisissantes : une turbine encrassée de poussière et de moisissure qui redevient immaculée. « Les clients n'en reviennent pas de voir ce qui se cachait dans leur appareil », raconte Pascal. Résultat : un air plus sain et une thermopompe plus performante.

Un investissement santé et économie

Confier l'entretien de votre thermopompe à ThermoClean PL, c'est investir dans la santé de votre famille, le confort de vos clients, et la longévité de votre thermopompe. Un service professionnel, accessible, et réalisé par une entreprise d'ici, enracinée dans sa communauté. Vous pouvez les joindre au 418 943-9773, ou consulter la page Facebook ThermoClean PL.



La grogne monte en Côte-du-Sud face à un projet contesté

À l'instar de ce qui se passe dans la région de Bellechasse, l'opposition au projet de ligne à haute tension de 315 kV — connu sous le nom d'axe Appalaches-Bas-Saint-Laurent — gagne du terrain en Côte-du-Sud, plus précisément dans la MRC de Montmagny. Réunis récemment dans le cadre du conseil des maires de la MRC, plusieurs citoyens ont pris la parole pour exprimer leurs préoccupations face à un projet qu'ils jugent difficile à comprendre, voire insuffisamment expliqué, et imposé.

JOSÉ D. SOUCY

Porté par Hydro-Québec, le projet prévoit la construction d'une ligne de 260 kilomètres reliant le poste des Appalaches, à Saint-Adrien-d'Irlande, à un nouveau poste situé à Saint-Honoré-de-Témiscouata, dans le Bas-Saint-Laurent. Cette infrastructure vise notamment à transporter l'énergie éolienne produite dans l'est du Québec. Dans sa forme actuelle, elle traverserait une quarantaine de municipalités, et nécessiterait une emprise d'environ 70 mètres de large, touchant potentiellement près de 500 propriétaires privés, principalement en Chaudière-Appalaches.

Un tracé nord privilégié dans le secteur

Dans le secteur de Notre-Dame-du-Rosaire, deux scénarios sont actuellement à l'étude, soit un tracé nord et un tracé sud. Lors des échanges, il a été mentionné que les élus du territoire privilégient le tracé nord, afin de limiter les impacts sur certains secteurs habités. Cette prise de position vise à influencer le projet en amont, dans un contexte où plusieurs reconnaissent que celui-ci devrait aller de l'avant. Précisons que la MRC de Montmagny appuie ledit projet.

Un manque d'information dénoncé

Sur le terrain, plusieurs citoyens affirment avoir été informés tardivement des détails du projet. À Notre-Dame-du-Rosaire, Ronald Côté, ancien conseiller municipal, déplore la manière dont certaines décisions auraient été prises sans consultation élargie. « Le restant de la population n'était pas au courant de ça », affirme-t-il, évoquant notamment des ententes conclues avec certains propriétaires.

Il souligne en effet que des compensations financières ont été offertes dans certains cas. « C'est 30 000 \$ qu'ils donnaient... d'un coup », précise-t-il, comparant ces ententes à un pacte avec le diable.

Pour lui, l'enjeu dépasse la simple question monétaire. « On se bat contre Goliath », lance-t-il, en référence au rapport de force entre les citoyens et la

société d'État. Il évoque également la possibilité d'expropriation dans certains cas, sans pouvoir se défendre adéquatement. Du côté de la MRC, on soutient toutefois que l'information a bel et bien circulé au cours des dernières années, notamment par le biais de rencontres avec les citoyens.

Des impacts redoutés sur le territoire

Les inquiétudes exprimées ne se limitent pas uniquement aux aspects fonciers. Plusieurs intervenants ont soulevé des préoccupations liées à l'environnement, aux paysages et au développement régional. Directrice de Luna Caballera, la troupe de cirque équestre de Notre-Dame-du-Rosaire, Marie-Claude Bouillon insiste sur la valeur du milieu naturel dans le secteur. « Avoir une nature préservée, des paysages comme ça, à 20 minutes d'une petite ville... c'est vraiment un trésor », affirme la principale intéressée.

Elle souligne par ailleurs l'intérêt que suscite la région auprès de visiteurs internationaux. « J'ai des photographes qui viennent de Pologne, des États-Unis et de la France pour poser mes chevaux... ils tombent en amour avec le paysage », explique-t-elle.

Mme Bouillon précise également que le tracé nord passerait à environ 800 mètres du site où sont présentées ses activités, ce qui alimente ses inquiétudes quant aux impacts visuels, et donc économiques, à long terme pour son entreprise...



Ronald Côté et Marie-Claude Bouillon. Photo : José D. Soucy

Un enjeu de consultation et de démocratie

Au fil de la rencontre, plusieurs citoyens ont soulevé des questions liées à la consultation publique. Le manque d'information, la complexité du dossier, et l'impression que certaines décisions sont déjà prises alimentent un sentiment de frustration.

Certains ont évoqué la possibilité de tenir des consultations citoyennes plus formelles, voire des référendums municipaux, afin de mieux refléter l'opinion de la population. D'autres ont insisté sur la nécessité d'un débat plus large sur le développement énergétique du territoire. Plusieurs estiment néanmoins que les dés sont déjà jetés, malgré les consultations en cours.

Des élus aux pouvoirs limités

Du côté des élus, les interventions laissent entendre que leur marge de manœuvre demeure restreinte. Leur rôle consiste principalement à influencer le tracé afin d'en atténuer les impacts, plutôt qu'à accepter ou refuser le projet. « Nous,

on tente d'influencer », a indiqué la MRC, tout en reconnaissant que « ce n'est pas vraiment une option » de refuser le projet, car c'est la société d'État qui a finalement le dernier mot.

Cette réalité alimente donc un certain sentiment d'impuissance chez plusieurs citoyens qui se questionnent sur leur capacité réelle à faire entendre leur voix dans ce dossier.

Une mobilisation en émergence

La mobilisation citoyenne semble donc prendre de l'ampleur dans la région. À l'image de ce qui se passe déjà dans Bellechasse, plusieurs initiatives émergent afin de structurer la contestation, et de mieux informer la population.

Le tracé final de l'axe Appalaches-Bas-Saint-Laurent doit être déterminé d'ici la fin de l'année 2026. D'ici là, le débat promet de se poursuivre en Côte-du-Sud, où les préoccupations liées à l'environnement, au développement du territoire et à l'acceptabilité sociale demeurent bien présentes.

Nos professionnels

« La joie de vous servir »


Jean-Marie Rossignol
Conseiller en sécurité financière
418 492-3255
Assurance-vie
Protection en cas d'invalidité
Régimes collectifs
Rentés, REER



IMPÔT 2025
Service professionnel
Production TED et Impôt Net
T1/TP1, T2/Co17, T3/TP646

Guy Mailloux, c.i. Tél. : 418 359-9718
Comptable indépendant Sur rendez-vous seulement
Membre de l'Association professionnelle
des comptables indépendants

**ÉMONDAGE
ABATTAGE
d'ARBRES**



GESTION DONALD GARON inc.
418 498-2283

IMPÔTS
Pour un travail de qualité
Claude Rousseau
Impôts des particuliers
581 676-1040

PRO STORE
ENR

- TOILES : SOLAIRES, ALTERNÉES, OPAQUES, MOTORISÉES
- VERTICAUX
- RÉPARATION

Service à domicile

Claude Fortin, prop. 418 241-8800

**PEINTURE
de TOITURES**
Spécialités : toitures de tôle
et bardeaux de cèdre



PHILIPPE DÉRY
ESTHÉTIQUE
SAINT-PACÔME | 819-380-8747

La joie au bout des doigts

Je savoure ces jours-ci le roman épistolaire d'Anaïs Barbeau-Lavalette et de Steve Gagnon, *Architectures de la joie*, publié chez Marchand de feuilles. C'est une pure merveille, je vous le recommande pour chasser la grisaille de nos temps fous.

À travers les lettres qu'ils s'échangent, les auteurs traquent les sources de joie qui nourrissent leur vie. C'est absolument bon pour l'âme. Et bien sûr, ça pousse à l'introspection. C'est quoi, mes sources de joie à moi ?

Je dois bien l'avouer, je ne suis pas poète pour deux cennes. Les grands sentiments et l'exaltation me tombent sur les nerfs. Mon Artiste intérieur s'écrit avec un «a» minuscule. Mon truc à moi, c'est plus la sérénité, la contemplation tranquille. Je n'ai pas de turbo intérieur ; je suis une mémé-à-roulettes, et ça me convient très bien.

Mais lire ces deux-là, qui veulent suivre la vie jusqu'au fond des étangs et au creux des maisons, qui sont grandioses jusqu'au bout du monde, ça me remue. Et parce que je ne suis absolument pas de même, je cherche ce qui me met en joie pareil.

Et je trouve. Et ça ne ressemble pas à ce que je lis dans le livre. Mais je trouve. Je trouve dans ce que je suis, quoi d'autre ? Je trouve la joie dans ce nuage de plectrophanes, tout roses à force d'être blancs sous le soleil du matin, soulevés par mon passage à travers un champ enneigé. Je la trouve dans les gestes de bonté gratuite

qui naissent au cœur de mes voisins. Dans mes petites-filles qui me sautent au cou, pour rien, pour laisser jaillir l'amour spontané. Dans l'odeur divine d'une sauce à spag' qui bouillonne, ou d'un poulet qui rôtit. Dans les gros becs qui se chamaillent dans la mangeoire, dans les colibris qui reviennent pour faire enfin naître le printemps. Dans le ronron de mon chat, le plus beau son du monde.

Et les mots...

Et je la trouve dans les mots. Ceux du duo Lavalette-Gagnon me submergent au point que j'oublie tout ce qui m'agace dans leur recherche permanente d'absolu. Je n'ai pas besoin de connaître le nom précis des lichens ou des champignons, mais de les voir nommés par ces deux-là, avec l'intensité qui leur est propre, me remplit de joie, et c'est une joie qui est en moi depuis que je ne sais plus depuis quand je sais lire.

À tel point que j'ai offert un dictionnaire à Alice, la plus grande de mes petites. Un vieux, en papier. À neuf ans, il est temps qu'elle sache qu'on peut se perdre dans l'ordre alphabétique. Et que c'est une grande source de joie. Il suffit de tourner les pages.

le Blogue Citoyen du Bas-du-Fleuve

avec *Éliane Vincent*



Le plectrophane, par exemple : on peut demander à Gemini, ou à ChatGPT de nous le décrire. Ça sera parfait. On saura tout de cet oiseau, son allure, son habitat, sa bouffe, ses préférences sexuelles. Mais on passera à côté de la pléiade, qui est juste en dessous de lui dans mon dictionnaire. Et on ne pensera peut-être pas qu'une pléiade de plectrophanes, c'est encore plus joli qu'un nuage.

Et de la pléiade, le dictionnaire me mènera aux étoiles, celles des mers et celles qui filent dans le cosmos glacé. Et des météores à la météorpsychose, l'avant-midi y passe, et Mémé est en joie.

Pas besoin d'algorithme, juste d'un peu plus de temps. Pas bon, ça. Ça ralentit le jeu. Ça nécessite quelques minutes de trop pour obtenir une information qui pourrait nous être garrochée beaucoup plus rapidement par la sacro-sainte IA instantanée. M'en fiche.

Un dictionnaire, c'est le livre de Fanfreluche, c'est le globe terrestre du vocabulaire. On s'y perd et on fait le tour du monde, en réarrangeant l'histoire au rythme dicté par les mots eux-mêmes.



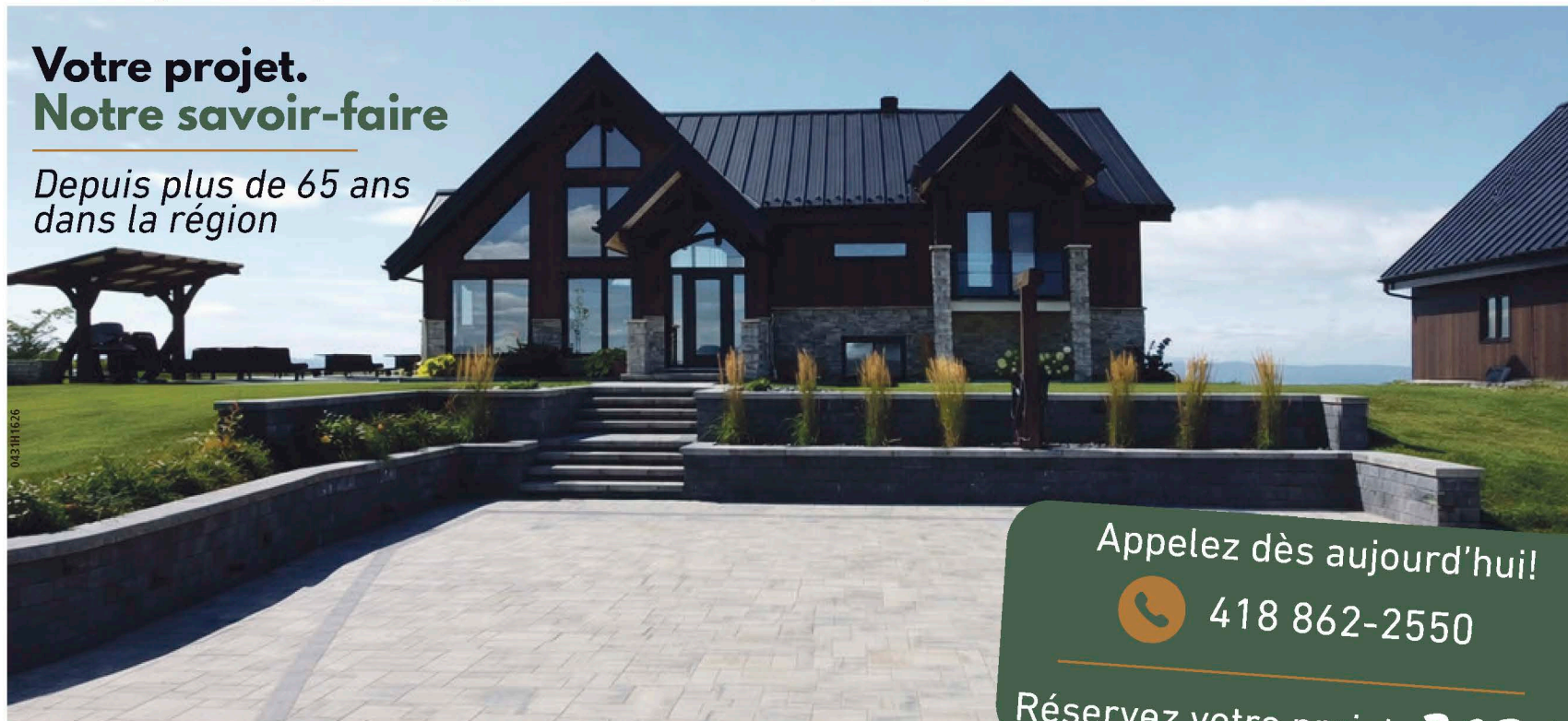
Photo : Jacqueline Munguia, Unsplash

Anais et Steve trouvent la joie au contact des bouts du monde. Ils touchent, ils sentent, ils bougent pour trouver la joie. Je n'ai pas besoin du bout du monde. À tort ou à raison, je sens que le bout du monde, c'est moi, puisque la Terre est ronde. Il suffit de reculer d'un pas pour y être. Dans ce pas-là se trouve ma joie.

Et la vôtre ?

Votre projet. Notre savoir-faire

Depuis plus de 65 ans
dans la région



Appelez dès aujourd'hui!

418 862-2550

Réservez votre projet **2026**

FEUILLAGES
DU QUÉBEC

Aménagement paysager
Entretien paysager

lesfeuillagesduquebec.ca
Licence RBQ 1219-1391-10

CERTIFIÉ
Maître
Paysagiste

INFOPOC AVRIL 2026

Mot du maire

L'information est primordiale dans notre vie, particulièrement lorsqu'on représente un gouvernement de proximité, c'est pourquoi la Ville de La Pocatière a développé un tout nouveau moyen de communication, l'InfoPoc qui permettra aux citoyennes et citoyens d'être informés tous les mois par l'entremise du journal Le Placoteux.

Le printemps est une période intense dans le monde municipal, nous participerons aux congrès de la Fédération québécoise des municipalités du Québec et de l'Union des municipalités du Québec afin d'adresser les enjeux importants pour notre territoire, notamment la couverture cellulaire, la fermeture du bureau de la faune, l'itinérance, les changements climatiques, le vieillissement des infrastructures, la fiscalité municipale, le logement et l'engagement du gouvernement à habiter le territoire.

Nous sommes toujours en attente des confirmations de financement des différents paliers gouvernementaux afin de finaliser les montages financiers de nos projets structurants, tels que la réfection de la 4^e avenue Painchaud et du complexe multisports.

L'accompagnement de divers projets à saveur commerciale et industrielle sont également à l'agenda. Ajouter à cela un grand projet structurant de refuge animal jumelé à une clinique vétérinaire et le développement résidentiel avec tous les projets de multilogements présentement en cours... les prochaines semaines, voire les prochains mois seront donc forts remplis!

🚗 Mai : un mois achalandé à la SAAQ

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

Avec le retour du beau temps, le mois de mai marque une période de grande affluence dans les points de service de la SAAQ. Déremisages, transferts de véhicules... les files peuvent s'allonger rapidement!

Nous vous invitons à faire preuve de courtoisie et de compréhension envers le personnel qui vous accueille et vous accompagne, en tout temps, mais surtout en période plus achalandée.

Merci de votre collaboration

📞 418 856-3394, poste 1311

🌐 www.lapocatiere.ca



ICI! En bref

Modification du calendrier 2026 des séances ordinaires du conseil

À partir du 4 mai 2026, les séances ordinaires du conseil se tiendront à compter de 19 h au lieu de 20 h, sauf celle du 14 décembre 2026 qui se tiendra à compter de 19 h 30 au lieu de 20 h 30, après la séance extraordinaire portant sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

Règlement concernant l'imposition de droits supplétifs aux droits de mutations immobilières

Comme le mentionne les dispositions de la *Loi concernant les droits sur les mutations immobilières* (L.R.Q., c.D-15.1), toute municipalité peut prévoir qu'un droit supplétif au droit de mutation doit être payé dans tous les cas où survient le transfert d'un immeuble situé sur son territoire et où une exonération la prive du paiement du droit de mutation à l'égard de ce transfert.

- Adoption du règlement

Règlement fixant le taux de base sur les droits de mutations immobilières pour toutes tranches de la base d'imposition excédant 500 000 \$

Comme le mentionne l'article 2 de la *Loi concernant les droits sur les mutations immobilières* (L.R.Q., chapitre D-15.1), toute municipalité doit percevoir un droit sur le transfert de tout immeuble situé sur son territoire calculé en fonction de la base d'imposition établie conformément au deuxième alinéa selon les taux qui y sont indiqués.

- Adoption du règlement

Suivi de travaux en cours

1. Pavage du chemin du Village, secteur de Saint-Onésime-d'Ixworth

Subventionné en grande partie dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), le projet de pavage du chemin du Village franchit une nouvelle étape en vue du début des travaux.

- Le contrat a été attribué à la suite d'un appel d'offres public.

2. Réaménagement de la rue Ouellet & réfection de 16 ponceaux

Subventionné en grande partie dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), les travaux de réaménagement de la rue Ouellet ainsi que la réfection de 16 ponceaux dans le secteur de Saint-Onésime-d'Ixworth a également franchit une nouvelle étape en vue du début des travaux.

- Le contrat a été attribué à la suite d'un appel d'offres public.

3. Réfection de diverses rues

Dans le cadre de sa planification des travaux d'infrastructures pour l'année 2026, la Ville de La Pocatière doit procéder à la réfection de certaines rues, notamment la rue du Parc et la rue Aimé-Boutet, incluant des travaux de pavage, de bordure et de structure de chaussée.

- Le contrat pour l'élaboration des plans et devis a été attribué

Entretien électrique des bâtiments et infrastructures de la Ville

Le contrat relatif à l'entretien électrique des bâtiments et des infrastructures de la Ville de La Pocatière, à l'exclusion du réseau d'éclairage des rues, a été attribué.

- Durée du contrat : 24 mois

Réaménagement de deux terrains de soccer

Afin de répondre aux besoins de la population et de favoriser la pratique d'activités physiques sur son territoire, la Ville de La Pocatière poursuit le développement et la mise à niveau de ses infrastructures sportives. Dans cette optique, elle projette le réaménagement de deux terrains de soccer sur gazon naturel.

- Le contrat pour l'élaboration des plans et devis a été attribué

Nouvelle image de marque

À la suite d'un appel d'offres sur invitation, le contrat de services lié à la réalisation de la nouvelle image de marque de la Ville de La Pocatière a été officiellement attribué.

- Plus de détails seront communiqués au cours des prochaines semaines.



Envie d'en savoir plus?

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!

Restez connectés à La Pocatière ! Recevez directement dans votre boîte courriel les dernières nouvelles de la Ville : projets en cours, événements à venir... et bien plus encore.

FONDS DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS La MRC de L'Islet lance un appel à projets

La MRC de L'Islet annonce le lancement d'un premier appel à projets dans le cadre du Fonds de soutien aux projets structurants (FSPS) pour l'année 2026. La date limite pour présenter un dossier à la MRC est le 14 mai à midi.

MARC LAROUCHE

Le Fonds de soutien aux projets structurants provient d'une enveloppe confiée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation à la MRC de L'Islet, afin de lui permettre d'appuyer diverses initiatives de son territoire. Celles-ci doivent favoriser la vitalité économique, culturelle, sociale et environnementale de la région.

Deux volets distincts

Le FSPS se divise en deux volets : Développement territorial et Propulsion PME. Pour prendre connaissance de la politique d'investissement, ou pour connaître la liste des organismes admissibles, les types

de projets financés, et les champs d'intervention de chacun des volets, consultez la section Fonds, programmes et aide financière du site internet de la MRC de L'Islet, puis dirigez-vous vers la page dédiée au FSPS. Vous y trouverez également le lien d'inscription pour participer à une séance d'information virtuelle qui aura lieu le 21 avril à 15 h 30.

Il est recommandé d'être accompagné par l'une des professionnelles de la MRC avant de déposer une demande pour ce fonds. Pour le volet Développement territorial, contactez Pénélope



Photo : Archives Le Placoteux

Daoust-Beaudin, agente de développement, à p.daoust@mrcdislet.com. Pour le volet Propulsion PME, contactez Rosalie

Lebel, conseillère aux entreprises, à r.lebel@mrcdislet.com.

Source : MRC de L'Islet

TOURNOI DE
GOLF
DE LA SANTÉ

VENDREDI
19
JUN
2026

28^E
ÉDITION
CLUB DE
GOLF DE
SAINT-
PACÔME

Au profit de la



Fondation
Hôpital de
Notre-Dame
de-Fatima
Hôpital • CLSC • CHSLD



Sous la présidence d'honneur de
Mme Nancy Dubé, préfète élue

HORAIRE

10 h à 11 h 15 : Déjeuner-brunch

11 h 30 : Appel des golfeurs et départs simultanés

18 h 00 : Souper

COÛT D'INSCRIPTION

Inscription quatuor 900 \$
(Déjeuner-brunch, golf, voiturette et souper)

Inscription individuelle 225 \$
(Déjeuner-brunch, golf, voiturette et souper)

Inscription golf seulement : 175 \$
(Déjeuner-brunch, golf et voiturette)

Souper seulement : 75 \$

DATE LIMITE POUR S'INSCRIRE : 19 MAI 2026



LA CHRONIQUE DE

Roméo Bouchard

romeobouchard@hotmail.ca

La société des Anciens

J'aurai bientôt 90 ans. Dans mon village, on fait une fête pour les nouveaux arrivants, pour les nouveaux bébés, pour les bénévoles, mais on ne fait jamais de fête pour les Anciens, ceux qui ont bâti la communauté et qui en connaissent l'histoire, les années, les crises et les succès.

Dans toutes les sociétés qui nous ont précédés, les Anciens occupaient une place importante. Ils étaient au cœur de la famille, de la tribu. On les respectait, on les vénérât même, malgré leurs défauts. On les consultait. Ils étaient les gardiens de la tradition, des savoir-faire masculins et féminins, de la survie et de la dignité. Ils agissaient en médiateurs lors des conflits. Ils assuraient la continuité de l'identité et de l'appartenance. Ils étaient les gardiens du territoire et de la conscience. On honorait leur esprit et leur mémoire après leur départ.

Dans la société moderne, où seuls comptent ceux qui peuvent rapporter de l'argent, les vieux — de plus en plus nombreux — comme les enfants sont un fardeau : on les parque à grand prix, en marge de la famille et de la société, dans des foyers pour personnes

reste l'école, et le RPA, une antichambre de nous savons quoi. On n'y est pas chez nous, avec les nôtres, nos affaires, nos plats : on est un numéro. C'est pourquoi beaucoup insistent pour rester à la maison, mais là aussi ils sont seuls : un aidant, ce n'est pas une famille ni une communauté. Rien ne peut remplacer la présence, la connexion avec le monde, la reconnaissance, le respect.

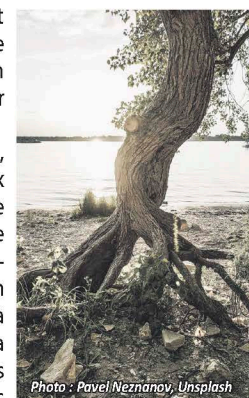


Photo : Pavel Neznanov, Unsplash

Nos sociétés se privent de trésors de sagesse, d'affection et de support en mettant les Anciens de côté. Elles font preuve d'un calcul mesquin et à courte vue. On devrait rétablir des ponts entre les Anciens et les enfants, les foyers et les écoles, tenter de reconnecter les générations, avant que le fossé ne devienne infranchissable.

Car ce qui creuse le fossé, c'est l'idée que seul l'argent compte, que les jeunes sont à eux seuls l'avenir, qu'ils n'ont pas de leçons à recevoir de personne, que les Anciens sont dépassés, que les arbres n'ont pas besoin de racines pour déployer leurs branches, leurs feuilles, leurs fleurs et leurs fruits, pour assurer la suite du monde.

Quant aux travailleurs qui gagnent la vie de tout le monde, ils se sauveraient peut-être d'un burn-out s'ils prenaient le temps d'écouter et de respecter les Anciens qui les entourent.



LES Laroucheries



La cour des miracles!

Assis devant le cœur du saint frère André, le vrai de vrai, je le remerciais de ses grâces, calme, zen. Je connais des clous, peut-être à cause de la digestion. Je venais de déguster le fameux poulet BBQ de la Sainte-Fringale, la cantine du nouveau pavillon de l'Oratoire Saint-Joseph.

MARC LAROUCHE

Il est bon, ce poulet. Pour seulement 15 \$, frites et salade incluses. Note à ma nutritionniste, fidèle lectrice, j'ai mangé la peau. Que serait un poulet BBQ sans la peau?

La veille, j'avais assisté à la messe de Pâques avec les petits chanteurs du Mont-Royal, entre les statues du saint frère André et de saint Joseph. Les voix du bon Dieu, que je vous dis. À entendre une fois dans sa vie. Chaque dimanche à 11 h. C'est gratuit. Mais il y a la quête.

L'avant-veille, le samedi, j'étais allé veiller, comme je le faisais depuis 40 ans lors de mes virées en ville. Je me suis rendu compte que les années ont passé. Les folles nuits de Montréal avec une pizza à 3 h 30 du matin, ce n'est plus vraiment

pour moi. Surtout que je couchais au Pavillon Jean XXIII, à l'Oratoire. Si je rentrais à 5 h du matin, je risquais de croiser des prêtres qui me regarderaient de travers en allant sonner les matines.

J'étais parti le samedi, parce que Colette avait décidé de nous faire peur avec la météo. Pluie verglaçante, neige, grésil, elle-même ne savait pas comment nommer ce cocktail météo. Faque je n'ai pas pris de chances. Mon *show* était lundi.

Toujours est-il que...

Je suis assis devant le cœur du saint frère André, et mon cellulaire vibre. «Ton *show* est annulé». Je m'apprêtais à descendre les marches de l'Oratoire jusqu'à l'autobus pour me rendre au centre Bell. Un frisson me parcourt la colonne vertébrale.

«Ben oui», que j'ai répondu. Il a répliqué avec le lien de la nouvelle sur le site de TVA. Et mes autres «amis» se mettent à propager aussi la bonne nouvelle! Lady Gaga est malade. Infection pulmonaire. Grippée. Son médecin lui a conseillé de ne pas chanter...

À la recherche d'un miracle, je pense remonter les marches de l'Oratoire, cette fois à genoux, comme plusieurs l'avaient fait avant moi, mais ce serait bien peine perdue. Mon billet ne servirait pas d'artefact à travers les béquilles, chaises roulantes et autres laissées à l'Oratoire par les miraculés. Plutôt que l'appel du ciel, j'ai reçu un texto de l'enfer...

Mauvais pressentiment...

Je dois dire que j'avais eu un mauvais pressentiment. Lady Gaga avait chanté deux soirs, puis pause de deux soirs, la scène est démantelée pour une partie de hockey, puis il aurait fallu la réassembler pour un spectacle. C'était possible, mais bon... N'étais-je pas dans la cour des miracles? Avec le frère André? Chez lui! Il ne me ferait pas ça! J'avais su chasser ces

mauvaises pensées. (Répétez la dernière phrase à voix haute.)

La même chose m'était arrivée le 29 septembre 2008. À 19 h 55, cinq minutes avant le début de son spectacle, Janet Jackson avait aussi annulé. Mon frère et moi dégustions aussi du poulet, cette fois à côté du Centre Bell. Serait-ce le poulet?

Donc, débiné, je prends la direction du centre-ville, pour faire je ne sais quoi. Je me suis finalement retrouvé au cinéma à regarder *Super Mario Galaxy*. C'est bon. Mais j'ai 62 ans. Mais c'est bon. Mais j'ai 62 ans. Bon, vous avez compris le principe. Au final, je suis monté à Montréal trois jours pour aller voir *Super Mario Galaxy*. Ça m'a coûté près de 800 \$ pour aller voir le film. La reine Gaga a été remplacée par la princesse Peach.

Je vous avais déjà dit que je trouvais que j'avais payé mon billet pour Lady Gaga un peu cher à 720 \$? Ben je crois que finalement, le frère André m'a entendu. On me l'a remboursé.

Cette section propose des textes d'opinion rédigés par les journalistes du *Placoteux*, et destinés à susciter la réflexion. Ils reflètent le point de vue de leur auteur, et pas nécessairement celui du journal. N'hésitez pas à nous envoyer vos commentaires, car c'est de la discussion que jaillit la lumière.



RENDEZ-VOUS IA ET INNOVATION MONTMAGNY-L'ISLET 2026

Mercredi 13 mai, 8 h à midi

Un avant-midi pour s'inspirer par des témoignages, réseauter et participer à des formations concrètes.

Et si l'IA devenait un levier dans votre entreprise? Venez découvrir comment l'intelligence artificielle permet de gagner en productivité et optimiser les opérations.

20 \$ par personne
(petit déjeuner froid inclus)

Formation 1 : IA en milieu manufacturier : de la réflexion aux résultats

Expert invité : Benoit Cormier, président, GLM Conseil

Cet atelier combine vision stratégique, échanges concrets et mise en action pour vous permettre de passer de l'idée à des opportunités priorisées.

Formation 2 : Utiliser l'IA pour vos RH et votre gestion de projet

Offert par les personnes ressources en IA de la MRC de Montmagny

Cet atelier désire montrer et vous enseigner comment utiliser des agents IA afin de gagner en productivité dans vos tâches en RH et en gestion de projet.



Inscriptions

Joignez-vous à nous à l'Espace citoyen de Montmagny (48 avenue du Bassin Nord)



Pour infos :
mleullier@montmagny.com

5332H1626

Saint-Jean-Port-Joli amorce l'organisation des festivités du 350^e

Saint-Jean-Port-Joli annonce le lancement officiel de l'organisation des festivités entourant son 350^e anniversaire, qui sera célébré tout au long de l'année 2027. Cette étape marquante sera l'occasion de mettre en lumière la richesse de l'histoire, de la vitalité culturelle et de la créativité qui font la signature de cette municipalité depuis sa fondation.

Sous le thème «350 ans : Célébrons l'inoubliable», la Municipalité proposera une programmation visant à rassembler sa communauté, et à souligner la fierté collective dans le but de léguer une empreinte identitaire durable à ses générations futures.

Un comité organisateur déjà à l'œuvre

Afin de planifier et de coordonner les festivités, un comité organisateur a été formé. Celui-ci est composé de bénévoles engagés, d'employés municipaux et d'un élu, tous mobilisés pour faire du 350^e anniversaire un moment rassembleur et mémorable pour la communauté : Pearl Bélanger, Benoît Bellavance, Pierre Bussièrès, Denys Demers, Emmanuelle

Dionne, François Garon, Lucie Jean, Manon Leclerc, Christian Madore, Véronique Robichaud, Bianka Roy et Virginie St-Pierre. La Municipalité annonce également que le comédien Stéphane Jacques, originaire de Saint-Jean-Port-Joli, agira à titre de président d'honneur.

À l'heure actuelle, différents sous-comités (alimentation, activités, histoire et reconnaissance, défilé, logistique, financement et communications) travaillent à l'élaboration d'une programmation diversifiée qui se déploiera sur plusieurs mois, et qui s'adressera à tous les publics.

Parmi les actions envisagées, outre les activités de financement, on compte des spectacles de musique, de danse et

d'humour, un défilé, des activités historiques, patrimoniales, familiales et communautaires, ainsi que des legs pour le futur.

Une invitation à toute la communauté

La Municipalité souhaite que ce 350^e anniversaire soit une célébration portée par l'ensemble de la communauté. Population, organismes, entreprises, artistes et partenaires seront invités à s'impliquer, à proposer des idées, et à contribuer pour faire de cette grande fête un événement à l'image de leur milieu de vie. Au cours des prochains mois, différentes informations seront diffusées afin de présenter l'organisation, les projets en préparation et les façons de s'impliquer dans les festivités.

«Le 350^e anniversaire représente une occasion unique de célébrer notre histoire, notre patrimoine et notre identité en force et avec fierté. Nous souhaitons que



Stéphane Jacques, président d'honneur des festivités. Photo : Éva-Maude TC

toute la population se sente interpellée, et participe à faire de cet anniversaire un moment inoubliable pour notre village, et qu'on en parle encore longtemps!», d'ajouter Normand Caron, maire de Saint-Jean-Port-Joli. (JSD)

4560H1626

LES ARTS DE LA SCÈNE

PARTENAIRE SAISON

COOP MONTMAGNY

418 241-5799 adls.ca

MONTMAGNY

CAP-SAINT-IGNACE

LANCEMENT DE PROGRAMMATION

26-27

Mar. 21 avril 19 h

Salle Edwin-Bélanger

ANGEL FORREST

Nouveau spectacle

Ven. 24 avril 20 h

Cabaret Cogeco

MEHDI BOUSAIDAN

Le garçon et la fenêtre

Sam. 25 avril 20 h

Salle Promutuel Assurance

MAXIM MARTIN

Bon chien

Sam. 2 mai 20 h

Salle Promutuel Assurance

FRED DIONNE

Eldorado

Ven. 8 mai 20 h

Cabaret Cogeco

CALO

Canada

AFONTAINE

CÔTE-DU-SUD

umanoMedical

Jean Corbin

PNEUMI

I R I S

A la Rive

MANIAQ

Raymond Chabot Grant Thornton

L'ISLÉRIÈRE

Desjardins

Clique de la MRC de Montmagny

CLOUTIER

PROMUTUEL

GAGNON

MALLETT

MDM

CHATV

nouSTV

Placoteux

L'OIE BLANCHE

COLLABORATION SPÉCIALE

Tchin-tchin!

La chronique de

Natalie Richard, sommelière

Natalie Richard, sommelière basée à Saint-Jean-Port-Joli, vous recommande ses coups de cœur en vins et spiritueux disponibles dans la région, en plus de répondre à vos questions.

Vins atypiques

Etiris PB Xarel-Lo Catalunya 2025

20,40 \$ – 14223782 – 12 % – 1,2 g/l – Biologique – Espagne

Un blanc qui fait voyager, à la fois floral, fuité et minéral. Ce vin est atypique, car il est composé à 100 % de Pansa Blanca, ou Xarel-Lo, un cépage espagnol que l'on retrouve rarement vinifié en monocépage. Le Xarel-Lo est la plupart du temps présenté avec le Macabeu et le Parellada, dans les assemblages classiques de Cavas. De plus, ce vin est issu d'Allela, la plus petite dénomination d'origine de l'Espagne, située sur la côte méditerranéenne, à 15 kilomètres au nord de Barcelone. Le vignoble Art Laietà d'Alta Allela, qui appartient à la famille Pujol-Busquets, est planté dans un parc naturel, sur un terroir de sable et de granite qui surplombe la mer. Une destination à ne pas manquer, si vous voyagez dans cette magnifique région.

Bodegas Moraza Soplara Rioja

24,95 \$ – 14713378 – 12,5 % – 1,2 g/l – Biologique – Biodynamique – Espagne

Superbe harmonie de fruits généreux, de la minéralité et des tannins élégants. Atypique dans son assemblage de grenache et tempranillo vinifiés en infusion, ce qui donne un résultat unique en son genre, et comme vous n'en avez jamais bu. C'est un vin à servir légèrement frais. Soplara — qui signifie familièrement en espagnol «siffler une bonne bouteille entre copains» — est une cuvée qui s'assume : juteuse à souhait, festive, conviviale et décomplexée. C'est bio, biody et nature, en plus d'être d'une incroyable polyvalence de l'apéro au pique-nique, de la terrasse au BBQ. Pour la petite histoire, le vigneron Patricio Brongo est né au Québec, où il a cumulé de nombreuses expériences dans le monde du vin. Il s'installe dans la Rioja chez Bodegas Moraza en 2013, après avoir rencontré sa conjointe Janire Moraza, qui avait toujours rêvé de faire des vins à contresens des traditionnels Riojas, en s'éloignant de la surmaturité du raisin, et en abandonnant l'élevage en fût. La suite de leur histoire se déguste dans leurs vins.

Question des lecteurs

Qu'est-ce qu'un vin «atypique» ?

C'est un vin inhabituel, un peu comme notre printemps cette année. Un vin que l'on peut difficilement classer, car il ne correspond pas aux critères classiques, c'est-à-dire qu'il présente des caractéristiques auxquelles nous ne sommes pas habitués. Cela ne signifie pas pour autant que ce soit désagréable, au contraire, ce sont des vins qui nous sortent agréablement de notre zone de confort, qui nous amènent à la découverte de nouveaux arômes, de nouvelles textures et saveurs, des vins qui font voyager notre palais vers de nouveaux horizons. Bon printemps!

Envoyez vos questions à notre sommelière à natalie@natalierichard.com



Cultiver l'avenir

Cahier agricole
AVRIL 2026

Le **Placoteux**

Une nouvelle année d'incertitude pour les entreprises de fabrication d'aliments et de boissons

Selon le dernier rapport sectoriel de Financement agricole Canada (FAC), les entreprises canadiennes de fabrication d'aliments et de boissons devraient enregistrer une croissance modérée de leurs ventes en 2026, dans un contexte où la faiblesse de la demande continue de poser des difficultés au secteur.

MARC LAROUCHE

Les Services économiques FAC prévoient que les ventes du secteur de la fabrication d'aliments et de boissons augmenteront de 0,8 % en 2026, grâce à la hausse des prix, tandis que les volumes de vente devraient diminuer de 0,7 %. Il s'agirait de la quatrième année consécutive de baisse des volumes, poursuivant une tendance où la hausse des prix soutient les revenus, alors que la demande sous-jacente demeure faible.

« L'écart entre la croissance modeste des ventes et la baisse des volumes met en lumière les défis liés à la demande auxquels sont confrontées les entreprises de fabrication d'aliments », explique Craig Johnston, économiste en chef à FAC. « La faible croissance des volumes montre que le secteur continue de s'adapter au resserrement des dépenses de consommation, et au ralentissement de la croissance démographique. »

Les coûts des intrants ont fortement augmenté ces dernières années, les perturbations de l'approvisionnement ayant entraîné une hausse des prix dans

l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement agricole. Des événements tels que la grippe aviaire, la sécheresse dans les régions productrices de cacao, et l'offre limitée de bétail ont entraîné une hausse des coûts pour de nombreuses entreprises de fabrication.

Pour 2026, la FAC s'attend à une baisse des prix des principaux intrants, dont les bovins, les porcs, le canola et le cacao, ce qui apportera un certain soulagement aux entreprises de transformation. Ces perspectives sont incertaines, car le conflit au Moyen-Orient fait peser de nouveaux risques sur les marchés de l'énergie et des produits de base.

Amélioration des marges brutes

Les marges brutes des entreprises de fabrication d'aliments et de boissons devraient s'améliorer en 2026 et en 2027, après plusieurs années sous pression. En 2026, cette amélioration devrait principalement résulter d'une baisse des coûts des matières premières, alors que la croissance des ventes restera modérée, et que les volumes continueront de baisser.

À mesure que les conditions du marché se stabilisent, l'amélioration des marges prévue en 2027 devrait s'expliquer par un relâchement de la pression exercée par les coûts, et une croissance accrue des revenus.

Les résultats varieront d'un sous-secteur à l'autre. La FAC s'attend à une amélioration des marges dans les secteurs de la transformation de la viande, de la préparation de poissons et de fruits de mer, des produits de boulangerie, de la mouture de céréales et d'oléagineux, ainsi que de la fabrication de sucre et de confiseries. En revanche, les secteurs de la transformation des fruits et légumes et de la fabrication de boissons devraient faire face à de nouvelles pressions.

Incertitude commerciale

L'incertitude commerciale continue d'influencer les perspectives. Les tarifs douaniers, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les tensions géopolitiques ont une incidence sur les marchés d'exportation et le coût des intrants, ce qui entraîne de l'incertitude pour les entreprises qui planifient des investissements. Le conflit au Moyen-Orient apparaît comme un risque potentiellement majeur, susceptible d'influencer les perspectives.

« Les conditions de la demande demeurent inégales selon les catégories de produits, ce qui aura un effet sur les résultats de l'ensemble de l'industrie, fait valoir M. Johnston. Les entreprises qui améliorent leur productivité, qui gèrent efficacement le coût des intrants, et qui s'adaptent à l'évolution des préférences de consommation seront mieux placées à mesure que les conditions évolueront. »

Les tendances en matière d'investissement reflètent le climat de prudence qui règne actuellement. Les dépenses en immobilisations dans le secteur de la fabrication d'aliments et de boissons ont reculé de 5,3 % en 2025, et les signes précurseurs laissent présager un nouvel

affaiblissement des investissements en 2026. Des reculs persistants des dépenses en immobilisations pourraient freiner la croissance de la productivité, restreindre l'accroissement des capacités, et ralentir l'adoption de nouvelles technologies dans l'ensemble du secteur.

Un secteur économique majeur

Le secteur canadien de la fabrication d'aliments et de boissons compte plus de 11 000 entreprises et emploie environ 318 000 personnes, ce qui en fait le plus grand employeur du secteur manufacturier au pays, et un lien essentiel entre les exploitations agricoles canadiennes et les consommateurs. Ce secteur alimente à la fois les marchés intérieurs et d'exportation en répondant aux besoins des ménages canadiens et à la demande internationale. De nombreuses entreprises de transformation dépendent fortement de la demande étrangère, notamment celle des États-Unis, tandis que les perturbations commerciales, les tarifs douaniers, et l'évolution de la demande mondiale continuent d'influencer les ventes et les décisions d'investissement.

Le rapport annuel de FAC sur le secteur des aliments et des boissons fournit des prévisions et des analyses pour les segments clés du secteur, y compris la mouture de céréales et d'oléagineux, la transformation des produits laitiers et de la viande, la fabrication de sucre et de confiseries, les produits de boulangerie, la préparation de poissons et de fruits de mer, la transformation des fruits et légumes, et la fabrication de boissons.

En communiquant ses connaissances et ses prévisions économiques, FAC fournit des renseignements et une expertise pour aider les acteurs de l'agro-industrie à atteindre leurs objectifs. Pour obtenir plus de renseignements et d'analyses économiques, consultez la page des Services économiques FAC à l'adresse fac.ca/services/economiques.



Cultiver l'avenir



lambertpeatmoss.com

Pensez à la tourbe pour vos litières animales

Vos animaux méritent le meilleur, rien de moins!

- ✔ Confortable, douce et sèche
- ✔ Absorbe les liquides et gaz
- ✔ Réduit les odeurs

- ✔ Peu de poussière et moins d'entretien
- ✔ Pratique et économique
- ✔ Biologique et compostable

Disponible dès maintenant!
Livraison 6 jours par semaine.

Pour plus d'informations :
Francis Dionne - 418 868-5734

*Livrées en vrac avec semi-remorque, ou camion 10 roues et en sacs.



Le secteur canadien de la fabrication d'aliments et de boissons compte plus de 11 000 entreprises, et emploie environ 318 000 personnes. Photo : Site internet de FAC

L'agriculture sur la Côte-du-Sud à l'époque de la Nouvelle-France

À l'époque de la Nouvelle-France (1608-1760), l'agriculture constitue le fondement de l'occupation du territoire dans la vallée du fleuve Saint-Laurent, y compris dans ce qui deviendra la Côte-du-Sud. Le développement agricole de cette région s'inscrit dans le cadre du régime seigneurial, qui structure la colonisation et l'organisation du territoire.

JOSÉ D. SOUCY

Implanté en Nouvelle-France en 1627, le régime seigneurial prévoit la concession de terres à des seigneurs, lesquels les redistribuent à des colons appelés censitaires. Sur la rive sud du Saint-Laurent, plusieurs seigneuries sont concédées au XVII^e siècle, notamment celle de la

Rivière-du-Sud, accordée à Charles Huault de Montmagny le 5 mai 1646.

Les terres sont généralement divisées en longues bandes étroites perpendiculaires au fleuve ou aux rivières. Cette organisation permet aux habitants d'avoir accès à une voie navigable, essentielle

aux déplacements, aux échanges et à l'approvisionnement. Le Saint-Laurent et ses affluents jouent ainsi un rôle central dans la vie économique et sociale des colons.

Agriculture de subsistance

L'agriculture pratiquée est principalement orientée vers la subsistance. Les habitants cultivent des céréales, notamment le blé, mais aussi l'orge et les pois, en plus de divers légumes. Le blé occupe une place importante dans l'alimentation, puisqu'il sert à la fabrication du pain, aliment de base de la population coloniale.

En parallèle, l'élevage occupe une place essentielle dans l'économie domestique. Les habitants élèvent notamment des bovins, des porcs et des volailles; au fil du temps, les moutons et les chevaux prennent aussi de l'importance. Cette complémentarité entre culture et élevage caractérise l'agriculture de la Nouvelle-France.

Les conditions agricoles demeurent toutefois exigeantes. Les premiers colons doivent défricher les terres avant de pouvoir les cultiver, dans un climat marqué par des hivers rigoureux et une saison de

croissance relativement courte. Malgré ces contraintes, les terres de la vallée du Saint-Laurent offrent des conditions favorables, une fois mises en valeur.

De la seigneurie à la paroisse

L'organisation de la production agricole est étroitement liée au cadre seigneurial. Les censitaires doivent exploiter leur terre, et s'acquitter de certaines obligations envers le seigneur. Parmi les infrastructures importantes figure le moulin banal, qui s'inscrit dans le fonctionnement économique des communautés rurales.

Dans la région de la future Côte-du-Sud, comme ailleurs dans la colonie, l'agriculture évolue progressivement au fil des générations. À mesure que les terres sont défrichées et que les établissements se stabilisent, les communautés rurales s'organisent autour des paroisses.

Ainsi, l'agriculture dans la région de la Côte-du-Sud à l'époque de la Nouvelle-France s'inscrit dans un modèle largement partagé à l'échelle de la colonie : une exploitation familiale, encadrée par le régime seigneurial et adaptée à un environnement exigeant.



Ferme de Cap-Tourmente construite en 1626. Première exploitation agricole en Nouvelle-France. Illustration : Francis Back, anecdoteshistoriques.net



Cultiver
l'avenir

Communiquez avec notre équipe de spécialistes en équipements agricoles.

**NOUS SOMMES LÀ
POUR VOUS CONSEILLER!**



saminc@samagri.ca

205, rue du Parc
SAINT-PASCAL

Tél. : 418 492-5855

Téléc. : 418 492-5870

24, rue Principale Ouest
SAINT-CLÉMENT

Tél. : 418 963-2177

Téléc. : 418 963-3637

Une affaire de famille... depuis 1959

CASE IH
AGRICULTURE



1874H1524

Sam
Service Agro Mécanique

www.serviceagromecanique.com



HAUSSE DU PRIX DU CARBURANT

Une pression croissante pour les agriculteurs de la région

Alors que le prix de l'essence s'approche dangereusement du cap symbolique des 2 \$ le litre, les agriculteurs de la Côte-du-Sud ressentent déjà les effets d'une hausse qui ne se limite pas à la pompe. Sur le terrain, l'augmentation du coût du diesel et de l'essence vient fragiliser un équilibre économique déjà précaire.

JOSÉ D. SOUCY

Dans les exploitations agricoles de la région, le carburant est indispensable. Il alimente la machinerie, soutient les travaux aux champs, et permet le transport des récoltes et des animaux. Chaque variation de prix se traduit donc directement par une hausse des coûts d'exploitation.

Mais pour plusieurs producteurs, c'est surtout l'effet indirect qui inquiète. Le carburant influence une multitude d'autres

dépenses, notamment le prix des intrants comme la moulée ou les engrais, et celui des pièces et des accessoires. Une hausse du diesel entraîne inévitablement une augmentation des coûts de transport et de production, qui se répercute ensuite sur l'ensemble de la chaîne.

C'est dans ce contexte que Caroline Pelletier, vice-présidente de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de L'Islet,

apporte un éclairage de terrain. «Je ne sais pas trop si j'ai bien des choses à dire là-dessus... Je ne consomme pas tant de diesel pour ma part. Mais oui, c'est sûr que l'essence et le diesel influencent tout. Les Québécois — parce que c'est ici que c'est le plus cher — sont pris en otage avec ça», estime-t-elle.

Même si l'impact varie d'une ferme à l'autre, la réalité régionale demeure la même : les coûts augmentent, et les producteurs doivent composer avec une pression supplémentaire difficile à absorber. «Ça va être une bonne manière de faire augmenter les prix des intrants encore, et de ne pas les redescendre si ça vient à rebaisser par la suite. Le consommateur va être perdant aussi, c'est clair. L'épicerie ne coupera pas dans ses profits», ajoute Mme Pelletier.

Dans une région où l'agriculture occupe une place importante dans l'économie locale, cette dynamique soulève des inquiétudes bien concrètes. Les fermes, souvent familiales, fonctionnent déjà avec des marges serrées. Toute hausse de coût vient donc gruger directement leur rentabilité.

Équité entre provinces

La question de l'équité avec les autres provinces est également soulevée par la

représentante régionale. «À mon avis... mettons qu'on nous mettrait équivalents avec les autres provinces, ce serait déjà une bonne façon d'aider tout le monde, pas juste les agriculteurs. Mais le gouvernement ramasse plus de taxes quand le gaz est cher... Je ne crois pas aux miracles. Tsé, de la taxe sur la taxe, on est bon là-dedans», ironise-t-elle.

Au-delà des débats politiques, un élément clé ressort du discours des producteurs : le décalage dans le temps et ses impacts économiques. «L'impact est toujours un peu à retardement... La majorité a déjà fait ses placements de produits, et fixé un prix pour cette année. L'an prochain, ça va paraître davantage, c'est sûr.»

Autrement dit, si les effets de la hausse actuelle sont déjà perceptibles, ils risquent de se faire sentir encore plus fortement dans les prochaines saisons agricoles. Plusieurs producteurs de la région ont déjà planifié leurs coûts pour l'année en cours, limitant leur capacité d'ajustement à court terme.

Cette réalité laisse entrevoir une pression accrue à moyen terme, tant pour les agriculteurs que pour les consommateurs. Car au bout de la chaîne, les hausses de coûts finissent souvent par se refléter dans le prix des aliments.



Caroline Pelletier, vice-présidente de l'UPA de L'Islet. Photo : Archives Le Placoteux



VOICI LE NOUVEAU BOREAL FLOW 55"

- Équipé d'un moteur puissant, spécifiquement développé pour des performances exceptionnelles tout en utilisant peu d'énergie.
- Fabriqué à partir de matériaux non corrosifs et hautement durables, avec hélices à entraînement direct.
- Conçu pour être plus silencieux que les ventilateurs conventionnels à six pales.



24 ans d'expertise dans la conception de ventilation laitière et plus de 40 distributeurs partout au Canada.



St-Anaclet | Amqui | St-Alexandre

418-722-6608



SKOV-SECCO
Yvan Blanchette
Directeur des ventes, Québec

skov-secco.com
450 771-8685
yblanchette@skov-secco.com



Quelles sont les principales races de vaches laitières?

Vous adorez les produits laitiers d'ici? Découvrez les races de vaches qui vous permettent de vous régaler de fromages exquis, de laits crémeux, de beurres gourmands, de crèmes glacées décadentes, de yogourts savoureux et bien plus encore!

Holstein

Lorsqu'on pense à une vache laitière typique, c'est cette race blanche avec des taches noires qui nous vient spontanément en tête. Avec une production de lait exceptionnelle (et hautement rentable!), il n'est pas étonnant qu'elle soit omniprésente dans les pâturages.

Ayrshire

Originaire d'Écosse, cette vache est la deuxième plus importante au Québec. Elle se caractérise par sa robe blanche parsemée de différentes teintes de brun et de roux. Les producteurs laitiers la choisissent pour sa robustesse,

sa généreuse production laitière et la teneur élevée en protéines de son lait.

Jersey

Cette race de petite taille avec un pelage fauve a des qualités à revendre. Elle possède un tempérament très docile et une tolérance élevée à la chaleur. Elle doit également sa bonne réputation à son lait particulièrement riche en matières grasses et en protéines.

Suisse brune

Elle est, paraît-il, la plus ancienne des vaches laitières. On la reconnaît à sa fourrure brune d'apparence veloutée et à son cercle pâle autour du mufler. De nature calme, elle vit longtemps et résiste bien aux maladies. Son lait à teneur élevée en protéines est idéal pour la fabrication de fromages.

À l'avenir, saurez-vous distinguer les vaches laitières que vous verrez brouter dans les champs lors de vos escapades à la campagne?

Un nouveau Plan directeur de l'eau

Trois grands enjeux sont au cœur du nouveau Plan directeur de l'eau (PDE) de l'Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup (Obakir) : la qualité des eaux de surface et souterraines, l'approvisionnement en eau de surface et souterraine, ainsi que la détérioration des milieux humides et hydriques.

MARC LAROUCHE

Selon OBAKIR, l'identification de ces enjeux découle d'un important travail de réflexion des usagers de l'eau de différents secteurs d'activité, dont le milieu agricole. Les secteurs municipal, communautaire, économique et d'autres ont aussi été consultés. Les enjeux reflètent donc les préoccupations réelles des collectivités.

Approuvé par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, le PDE 2024-2034 d'Obakir aborde différentes problématiques tels l'impact des changements climatiques sur la disponibilité de l'eau, la protection des zones d'importance pour la recharge des eaux souterraines, ou les perturbations causées sur les milieux humides par l'exploitation des tourbières, et par les activités agricoles ou forestières.

En fonction des enjeux identifiés, le plan fixe des objectifs, et les actions à entreprendre pour les atteindre. Quelques-unes de ces actions sont d'ailleurs déjà réalisées, ou en cours de réalisation, comme celles touchant l'aménagement durable de cours d'eau agricoles (décharge du Collège, Petite rivière du Loup),

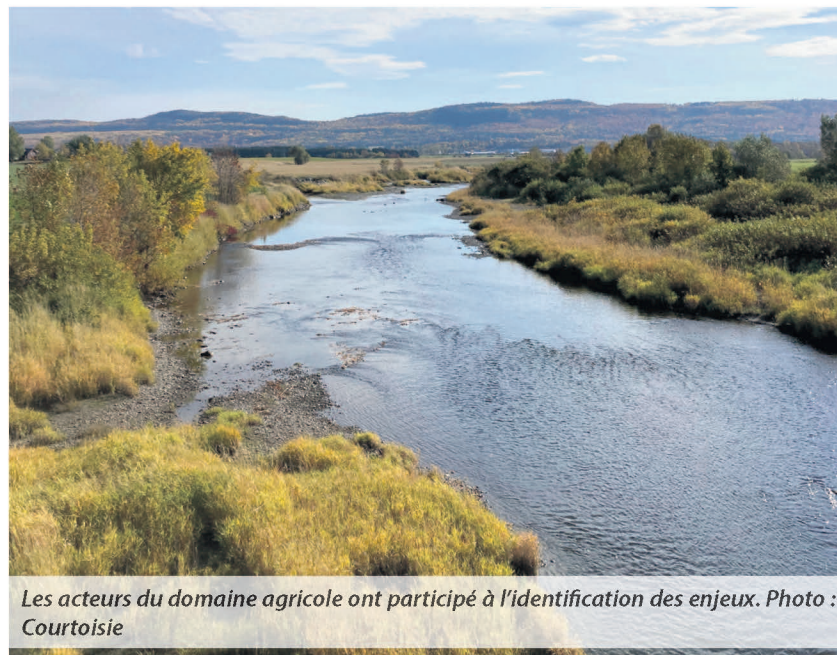
ou la sensibilisation des propriétaires de puits privés à la nécessité de faire analyser leur eau (programme Mon eau, mon puits, ma santé).

D'autres actions sont prévues à plus long terme, dans un horizon de deux, trois ou huit ans. « Il s'agit toutefois d'un plan appelé à se modifier en fonction de l'avancée des connaissances et des données récoltées sur le terrain. », précise Antoine Plourde-Rouleau, directeur général d'Obakir. « Notre agriculture, nos industries, nos loisirs, la construction de nos routes et de nos maisons, toutes ces activités ont un impact sur l'eau. Notre PDE s'adresse donc à tous : élus de nos municipalités, propriétaires riverains, entrepreneurs, agriculteurs. Le PDE intéressera également tout citoyen interpellé par les enjeux de l'eau et la santé de nos cours d'eau. Il est important d'avoir en mémoire les problématiques que le PDE met en lumière lorsqu'il est question d'aménagement du territoire, ou de l'élaboration de nouveaux projets. », croit Antoine Plourde-Rouleau.

Le nouveau Plan directeur de l'eau d'Obakir est disponible en ligne sur le

site web de l'organisme. L'équipe d'Obakir prévoit également organiser des séances d'information pour présenter son nouveau PDE, et répondre aux interrogations des citoyens. Le territoire de gestion

d'OBAKIR regroupe 35 municipalités situées dans les MRC de Rivière-du-Loup, du Kamouraska et de L'Islet. Il inclut six bassins versants, 27 rivières principales, et une trentaine de lacs.

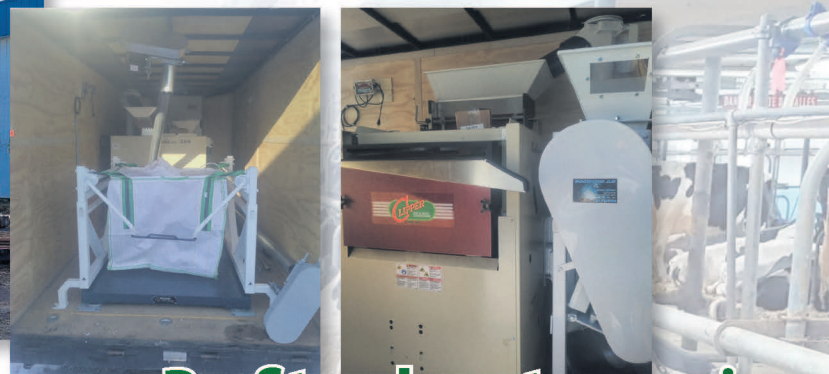


Les acteurs du domaine agricole ont participé à l'identification des enjeux. Photo : Courtoisie

Cultiver
l'avenir

SERVICE DE CRIBLAGE MOBILE

Vous voulez valoriser vos grains?



Profitez de notre service
de criblage à la ferme!

Appelez-nous dès maintenant!

48, ROUTE DE LA STATION, SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI | TÉL. : 418 863-3208

rdanjou.ca

EQUIPEMENT
RICHARD
Danjou
INC.

Bernard Généreux à la défense des agriculteurs de la région

Le député conservateur de Côte-du-Sud-Rivière-du-Loup-Kataskomiq-Témiscouata, Bernard Généreux, a pris la défense des agriculteurs de sa circonscription à la Chambre des communes, lors d'un échange musclé avec le ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec pour le Parti libéral du Canada, Joël Lightbound.

JOSÉ D. SOUCY



Bernard Généreux. Photo : Archives Le Placoteux

S'appuyant sur des discussions récentes avec des producteurs de la région, l'élu conservateur a dénoncé la hausse continue des coûts auxquels doivent faire face les exploitations agricoles, notamment en ce qui concerne les intrants et la machinerie. « J'ai parlé à des agriculteurs de mon comté dernièrement, et ils n'en peuvent plus. Ils doivent payer toujours plus pour les intrants comme l'essence, l'engrais et les machineries agricoles », a affirmé M. Généreux, attribuant une partie de cette pression aux politiques fiscales du gouvernement fédéral, dont la tarification du carbone.

Selon lui, ces coûts supplémentaires finissent également par se répercuter sur les consommateurs. « Pendant ce temps-là, le prix de l'épicerie monte sans cesse, et tout le monde paie une facture toujours plus élevée. C'est très dur pour les

familles », a-t-il soutenu, demandant au gouvernement quand il mettrait fin à ce qu'il qualifie de « taxe inflationniste ».

Joël Lightbound a pour sa part rejeté ces affirmations, estimant que l'impact du prix du carbone est largement exagéré. « Ce n'est pas parce qu'on répète quelque chose jour après jour à la période des questions que cela devient vrai », a-t-il répliqué, affirmant que les analyses disponibles démontrent que l'effet du prix industriel sur le carbone est « à peu près nul ».

Le ministre a également rappelé que les conservateurs ont voté contre certaines mesures d'aide du gouvernement fédéral, notamment des baisses d'impôt pour les contribuables, l'Allocation canadienne pour enfants, et l'aide ponctuelle destinée à compenser la hausse du coût de l'épicerie.



Cultiver
l'avenir

offrages
C. B.

RBQ #8282-9011-18

COFFRAGES
CLAUDE
BÉLANGER INC.

- Coffrage de béton de tous genres
- Fondations de maison (tous genres)
- Planchers de béton, galeries de béton et dalles structurales
- Soulèvement de bâtiment

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL,
AGRICOLE OU INDUSTRIEL

coffragecb@hotmail.ca | 185, rue Harton, La Pocatière
T. 418 856-3595 | C. 418 868-9869

Pour favoriser l'agrotourisme

Québec propose de nouvelles règles simplifiées et mieux adaptées pour favoriser l'agrotourisme partout au Québec, incluant les régions de Kamouraska et de L'Islet.

MARC LAROUCHE

Ces modifications, attendues par plusieurs entreprises agricoles et acteurs du milieu, permettront notamment de faciliter l'accueil des visiteurs à la ferme, de soutenir la mise en valeur des produits du terroir, et de diversifier les sources de revenus potentielles tout en conservant les conditions essentielles à la protection du territoire agricole.

De nouvelles mesures concrètes

Dans une perspective d'allègement administratif, le projet de règlement prévoit notamment de faire passer de 50 à 100 le nombre de personnes autorisées lors de réceptions à la ferme, et permettre la tenue de ces réceptions sur quatre jours consécutifs plutôt que trois. Le nombre de places assises pour les repas servis à la ferme passera aussi de 20 à 60.

Les exploitants pourront également se regrouper pour mettre en place des kiosques de vente à la ferme ou des ateliers de transformation, en vue de faciliter la mise en marché de proximité, et d'améliorer l'expérience des visiteurs. Enfin, les nouvelles règles permettront de faciliter l'implantation de projets de biométhanisation portés par des entreprises agricoles, tout en prévoyant une obligation de déclaration en vue d'assurer un suivi adéquat de leur développement sur le territoire.

Un levier pour nos régions

Québec soutient que l'agrotourisme constitue un levier important pour dynamiser les régions, et rapprocher les Québécois de leur agriculture. Activités familiales à la ferme, marchés agricoles,

tables champêtres et événements saisonniers permettent de faire découvrir le savoir-faire des producteurs, tout en contribuant au développement économique régional.

« L'agrotourisme fait partie de ces expériences uniques qui donnent envie de parcourir le Québec. En soutenant ce type d'initiatives, nous offrons plus d'expériences aux familles et aux visiteurs, tout en contribuant à la vitalité de nos régions et au rayonnement de nos produits d'ici. En permettant aux producteurs d'accueillir davantage de visiteurs, et de développer de nouvelles activités à la ferme, on crée aussi des occasions supplémentaires pour eux de générer des revenus, et de faire découvrir leur savoir-faire. C'est une façon concrète de soutenir nos entreprises agricoles tout en renforçant l'attrait touristique de nos régions », note Amélie Dionne, ministre du Tourisme et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

En soutenant la diversification des revenus agricoles, le gouvernement favorise la vitalité des entreprises, et renforce par le fait même l'autonomie alimentaire du Québec. Cet équilibre est au cœur du projet de règlement : encourager le rayonnement de notre agriculture sans compromettre la protection de nos terres agricoles fertiles.

« L'agrotourisme est un levier important pour dynamiser nos régions, et rapprocher les Québécois de leur agriculture. On connaît tous une belle histoire de

succès : une ferme ou une entreprise agricole bien ancrée dans un milieu rural, qui est devenue un exemple de réussite. Je le dis depuis mon arrivée en tant que ministre, la diversification des revenus est également essentielle pour nos producteurs. On a travaillé fort pour adapter nos règles à notre vision, afin d'assurer un équilibre entre les activités agrotouristiques, le respect du territoire agricole,

et la prospérité de nos entreprises. Les assouplissements annoncés aujourd'hui reflètent cet équilibre, tout en s'inscrivant dans la volonté claire de notre gouvernement de réduire le fardeau réglementaire », note pour sa part Donald Martel, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ministre responsable de la région du Centre-du-Québec.



Si le projet de loi est adopté, le secteur de l'agrotourisme sera plus accessible.
Photo : Mordo Bilman, Unsplash

Faits saillants

- Le projet de règlement favorise une plus grande diversification des activités et des revenus agricoles des entreprises.
- Il simplifie certaines règles tout en maintenant les principes fondamentaux de protection du territoire agricole.
- L'agrotourisme constitue un levier important pour dynamiser les régions, et rapprocher les Québécois de leur agriculture.
- Ces orientations s'inscrivent dans la Stratégie pour l'agriculture de proximité, lancée en octobre dernier lors du Forum national des marchés publics du Québec qui s'est tenu dans la Capitale-Nationale.
- Dans une perspective d'allègement réglementaire, le projet de règlement contient également des dispositions visant à permettre la réalisation de nouvelles utilisations ponctuelles, temporaires, ou sur des infrastructures existantes à des fins municipales ou d'utilité publique, ayant un faible impact sur le territoire ou les activités agricoles.
- Le projet de règlement modifie le *Règlement sur l'autorisation d'aliénation ou d'utilisation d'un lot sans l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec*, et fait suite à l'actualisation de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, dont les nouvelles dispositions sont entrées en vigueur au printemps 2025. (ML)



60^e 1966-2026

**FORAGE
DENIS PROULX INC.**

- GÉOTHERMIE • PUIITS ARTÉSIEN
- INSTALLATION DE POMPE

455, boul. taché Ouest, Montmagny
418 248-7776 | 418 248-2251 | fdpi@globetrotter.net

APPELEZ-NOUS POUR UNE SOUMISSION!



Consultez notre site web : www.foragesdenisproulx.com

Cultiver
l'avenir

CAHIER DÉTACHABLE À CONSERVER

ZONE circulaires

Nous couvrons
100%
des foyers des
MRC de
Kamouraska
et de l'Islet

Le **Placoteux**

Publiez et distribuez vos circulaires au meilleur prix!

19 792 EXEMPLAIRES ENTIÈREMENT DISTRIBUÉS PAR POSTES CANADA

Pour plus d'information : Hélaine Pettigrew
418 492-2706, p. 108
helaine@leplacoteux.com

EN VIGUEUR DU 1 AU 30 AVRIL 2026

POUR PLUS DE **SPÉCIAUX**
CONSULTEZ LA CIRCULAIRE EN LIGNE

CAMILLEDUMAIS.COM



RABAIS 100\$

199⁹⁹

Prix sugg.: 299,99
**LIGNE DE VIE
AVEC COUTEAU
ET BOYAU
À AIR
INTÉGRÉ**
23-260



Milwaukee

RABAIS 79\$

499⁹⁹

Prix sugg.: 578,99
**CLOUEUSE
À TOITURE M18
(OUTIL SEUL)**
2909-20



metabo

RABAIS 20\$

279⁹⁹

Prix sugg.: 299,99
**ENSEMBLE
COMPRESSEUR
6 GALLONS
ET CLOUEUSE 18G
ET BOYAU**
KNT50ACM



RABAIS 30\$

139⁹⁹

Prix sugg.: 169,99
ENSEMBLE DE SÉCURITÉ 50 PI
23-450



RABAIS 25\$

174⁹⁹

Prix sugg.: 199,99
PITCH HOPPER 32 PO
73-351



PRIMELINE

RABAIS 22\$

30⁹⁹

Prix sugg.: 39,99
STABILISATEUR D'ÉCHELLE
73-503



PRIMELINE

ÉVÉNEMENT

DEWALT

BAS-SAINT-LAURENT

22-23 MAI

2 JOURS SEULEMENT

REPRÉSENTANTS
DEWALT SUR PLACE

DÉMONSTRATION
DES NOUVEAUTÉS

TOUS LES
PRODUITS
DEWALT
AU MEILLEUR **PRIX**
DE L'ANNÉE !

Détails à venir au www.camilledumais.com

Avise aux clients: Les prix affichés sont en vigueur du 1 au 30 avril 2026 seulement à votre Centre de rénovation Camille Dumais Inc. Lors de la préparation de cette circulaire, des erreurs ont pu se glisser. Si tel est le cas, la clientèle en sera avisée par un avis écrit affiché dans le magasin. L'offre est valable jusqu'à l'épuisement des stocks et nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Taxes non comprises dans les prix. Ces prix sont «Payez et emportez».

1005 rue Lévesque
Saint-Pascal (Québec)
418 492-2347

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi | Dimanche | Service entrepreneur
8h à 17h30 | 8h à 20h | 8h à 18h | 8h à 16h | Fermé | En semaine dès 7h



Livraison partout au Québec

Envoyez vos demandes d'informations à outillage@camilledumais.com

Le pâtisson, un petit soleil à croquer

COLLABORATION SPÉCIALE : LA TERRE DE CHEZ NOUS, GENEVIÈVE QUESSY

Petit cousin distingué de la courgette, le pâtisson offre un goût et une texture similaires. Le secret avec cette courge d'été en forme d'étoile ou de soleil, c'est de la cueillir très jeune pour qu'elle soit croquante sous la dent.

« Autant pour la courgette que pour le pâtisson, on fait souvent cette erreur de les cueillir trop tard, mais il ne faut pas attendre qu'ils soient trop gros. Les cueillir au bon moment assure un goût ultime et une texture idéale », dit Frédéric Turgeon Savard, de la ferme coopérative la

Roquette, de Brownsburg-Chatham, dans les Laurentides.

Tout comme la courgette, le pâtisson est une plante gourmande qui a besoin d'une terre riche. Chaque plant donne une quarantaine de fruits. Certaines variétés sont jaunes, tandis que d'autres sont vertes, panachées ou presque blanches.

La Ferme la Roquette planifie trois semis, en avril, en mai et en juin, afin d'étaler les récoltes. « En faisant ça, on en récolte jusqu'en septembre », dit Frédéric Turgeon Savard.

Le producteur dit ne cultiver qu'une petite quantité de pâtissons. « C'est vraiment bon, mais pas assez populaire. Les gens ne connaissent pas ça, alors à part quelques restaurants et épiceries, on n'en vend pas beaucoup », explique le producteur.

Pourtant, consommer le pâtisson est très facile! Il peut se manger en cruditité et être cuisiné, tout comme la courgette, de multiples façons, avec ou sans la peau.

Zoom sur l'équipement indispensable dans une ferme d'agrément

Gérer une ferme d'agrément est beaucoup plus facile et plaisant quand on dispose du matériel adéquat. Si chaque exploitation a ses besoins précis, ces éléments s'avèrent utiles à tout coup

- Une camionnette fiable : pour transporter des charges lourdes (ex. : nourriture pour animaux, matériaux de construction) et tracter de gros outils et des remorques.
- Un véhicule utilitaire ou tout-terrain : pour se déplacer entre les pâturages, rassembler le bétail, vérifier les clôtures, transporter des outils ou des aliments et circuler dans les zones accidentées ou difficiles d'accès.
- Un tracteur compact : pour entretenir la propriété (équipez-le d'une fraise, d'un

épandeur de fumier, d'une tondeuse, d'une lame arrière, etc.).

- Des outils à main : pour effectuer les réparations et mener à bien les projets quotidiens (songez aux scies, haches, marteaux, pinces, clés, perceuses, enfonce-pieux et compagnie).
 - Des outils de jardinage : pour cultiver un jardin ou un potager florissant (râteau, houe, bêche, fourche écologique et tuyau d'arrosage sont souvent indispensables).
 - Une brouette : pour faciliter le transport de la terre ou du matériel de jardinage.
- Vous trouverez chez vos détaillants de fournitures agricoles locaux tout l'équipement dont vous avez besoin pour exploiter votre ferme d'agrément.



Cultiver
l'avenir

NOUVEAUTÉ

**NOUS SOMMES
DÉPOSITAIRES
DES PRODUITS**

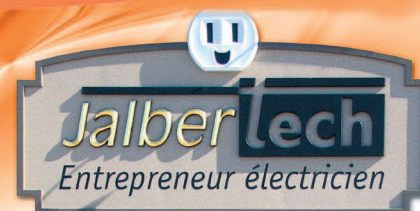
MAXI-DRAIN



EXCAVATION



**355, av. Bouchard
Saint-Pascal
Cel. : 418 894-5110**



RBQ : 8322-3198-37

**Installation
Entretien
Automatisation**



**GRANDE EXPERTISE EN
ÉLECTRICITÉ AGRICOLE**

**Pour tous vos projets résidentiels,
industriels et agricoles,
contactez-nous!**

475, route de l'Église, Saint-Jean-Port-Joli GOR 3G0

☎ 418 598-2020 📠 418 598-2021 📞 418 234-6867

📧 info@jalbertech.com

BAS-SAINT-LAURENT

Des terres agricoles qui valent plus cher

Les terres agricoles du Bas-Saint-Laurent et de Chaudière-Appalaches valent plus cher, et suivent la tendance canadienne aussi à la hausse en 2025, selon un rapport de Financement agricole Canada (FAC).

MARC LAROUCHE

Au Canada, la valeur moyenne des terres agricoles canadiennes a continué d'afficher une progression constante, atteignant 9,3 %, d'après le dernier rapport *Valeur des terres agricoles* de FAC. Les provinces des Prairies ont largement contribué à l'augmentation moyenne de l'année, suivies par les provinces maritimes, où la croissance s'est poursuivie. Au contraire, l'Ontario et le Québec ont enregistré une montée des valeurs moyennes moins importante que les années précédentes.

Au Québec, la valeur moyenne des terres agricoles cultivées a augmenté de 4,8 % en 2025, après des hausses de 7,7 % en 2024, et de 13,3 % en 2023. Au Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, une acre de terre

agricole vaut 6000 \$, une variation positive 4,2 %. En Chaudière-Appalaches, la valeur de l'acre est encore plus forte, s'établissant à 10 400 \$, une hausse de 75 %.

C'est le Manitoba qui a affiché le plus fort bond de la valeur moyenne des terres agricoles, soit 12,2 %, suivi par l'Alberta à 11,4 %, et par la Saskatchewan à 9,4 %. Dans le Canada atlantique, le Nouveau-Brunswick a présenté un gain de 9,1 %, et l'Île-du-Prince-Édouard de 8,5 %, tandis que la Nouvelle-Écosse a connu une hausse plus modeste de 1,6 %. La valeur des terres agricoles s'est accrue de 4,8 % au Québec, sous l'effet d'une demande stable dans un contexte de production agricole diversifiée, tandis qu'en Ontario, la croissance a ralenti à 2,2 %,

après plusieurs années de gains plus importants. Quatre provinces ont présenté des taux de croissance plus élevés en 2025 qu'en 2024 : l'Alberta, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard.

La Colombie-Britannique a enregistré une diminution de 1,7 %, mais elle affiche la valeur moyenne des terres agricoles la plus élevée au pays. Le nombre de transactions rendues publiques à Terre-Neuve-et-Labrador, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au Yukon était insuffisant pour évaluer pleinement l'évolution de la valeur des terres agricoles dans ces régions.

Au cours de l'année écoulée, le marché canadien des terres agricoles est demeuré résilient, déjouant les attentes, car les producteurs ont continué à étendre leur fonds de terre et à réaliser des acquisitions stratégiques, stimulant ainsi la valeur des terres cultivées, des terres irriguées et des pâturages à l'échelle nationale.

« La demande de terres agricoles est restée vigoureuse, soutenue par la

confiance à long terme dans l'agriculture canadienne, les coûts d'emprunt moins élevés, les forts prix du bétail, et la disponibilité limitée de terres pour la vente, déclare Jean-Philippe Gervais, vice-président exécutif à FAC. L'incertitude qui règne sur le commerce et les droits de douane, les coûts importants des intrants, et les faibles prix des produits de base n'ont pas dissuadé le marché d'acheter des terres agricoles. Ces facteurs, ainsi que les conditions de marché qui varient localement influenceront sur les tendances d'abordabilité future des terres agricoles. »

Une progression constante

La valeur des terres agricoles progresse depuis plus de 30 ans, une bonne nouvelle pour les propriétaires actuels, mais qui peut représenter un défi de taille pour les gens souhaitant se lancer en agriculture. FAC offre des produits tels que le prêt Transfert afin de soutenir les jeunes agriculteurs, et les autres personnes désireuses de participer à un secteur en plein essor.



La valeur moyenne des terres agricoles cultivées a continué d'augmenter. Photo : Courtoisie

Qu'est-ce qu'un animal de réforme?

On appelle « animal de réforme » ou « animal réformé » les bêtes que l'on retire du troupeau parce qu'elles sont trop âgées pour la reproduction — ou la compétition, dans le cas des chevaux de course, par exemple —, qu'elles souffrent de problèmes de santé divers (boiterie, infertilité, blessure, mammite, arthrite, etc.) ou qu'elles ne produisent plus assez d'œufs ou de lait.

Ainsi, les vaches laitières et les truies reproductrices réformées, entre autres, sont généralement vendues aux encans, puis conduites à l'abattoir, où elles sont

ensuite transformées en viande hachée, en saucissons, en bacon, etc. Outre la viande, les carcasses sont aussi valorisées pour le cuir, voire pour les os, qui peuvent notamment être transformés en farine d'os pour l'alimentation animale.

De leur côté, les poules pondeuses sont également vendues pour leur viande, ou encore adoptées par des familles souhaitant élever quelques poules à la maison, puisque celles-ci peuvent très bien se satisfaire d'une production d'œufs moins importante.



Découvrez le révolutionnaire Discovery Collector !

- ✓ Des rangées et passages plus propres
- ✓ Programmation des itinéraires flexible
- ✓ Aucune vague de fumier
- ✓ Aucune mécanique dans le béton
- ✓ Peu ou pas d'ajustements d'étable

Contactez-nous dès maintenant !

1-833-277-5359 ou 418-722-6608

CR ÉQUIPEMENTS
AGRICOLÉS
C.P.R. LTÉE

St-Anaclet | Amqui | St-Alexandre



Cultiver
l'avenir

Miel, cire et compagnie : pleins feux sur l'apiculture

Les apiculteurs élèvent des colonies d'abeilles domestiques pour récolter les produits des ruches. Ils doivent veiller à leur santé tout en s'assurant que leur environnement, soit leur zone de butinage,

fournit tout le pollen et le nectar nécessaires à leur alimentation.

Essentielle, l'apiculture contribue à la pollinisation d'environ le tiers des aliments que l'on consomme, notamment

les bleuets, les canneberges, les pommes, les tomates et les concombres. Plusieurs producteurs offrent d'ailleurs leurs services de pollinisation pour générer des revenus supplémentaires.

Grâce à la présence de leurs ruches — on en compte plus de 57 000 dans la province! — à proximité des cultures, la quantité et la qualité des fruits (taille, forme, durée de conservation) se trouvent améliorées.

Outre la pollinisation, les produits de la ruche engrangent environ 23 millions de dollars de revenus chaque année au Québec. Nos quelque 500 apiculteurs, situés principalement en Montérégie, en Estrie et en Chaudière-Appalaches, peuvent en effet récolter :

- Le miel;
- La gelée royale (substance sécrétée par les abeilles et servant à l'alimentation des larves et des reines);
- La cire;
- La propolis (résine que les abeilles récoltent sur les bourgeons et utilisent pour colmater les fissures dans la ruche, entre autres).

Ces produits permettent la fabrication de cosmétiques, de produits de

santé naturels, de bougies, de confiseries, d'hydromels, de miels aromatisés, de vinaigrettes et plus encore!

Ainsi, si l'été constitue la haute saison en apiculture, ce métier physique et exigeant — qui vient avec son lot de piqûres douloureuses! — se pratique toute l'année, puisqu'il faut ensuite vendre le miel, par exemple.

Vous aimeriez en apprendre davantage? Rendez-vous au apiculteursduquebec.com ou visitez une miellerie près de chez vous!

L'abeille domestique en bref

Transportant le pollen d'une fleur à l'autre, l'abeille est l'insecte pollinisateur le plus présent au Québec. Une colonie se compose de la reine, qui pond entre 1000 et 2500 œufs chaque jour du début du printemps à la fin de l'automne durant toute sa vie (de deux à cinq ans), des ouvrières, qu'on peut voir butiner, et des faux bourdons, c'est-à-dire les mâles.



Cultiver
l'avenir



Fier partenaire du réseau COOP,
au service des agriculteurs d'ici.

TRANS PRO
BSL

23, rue Langlais Nord
Saint-Philippe-de-Néri (Québec) G0L 4A0
f Transpro BSL / Centre de Service
www.transprobsl.com



Boutique à la ferme



*Maïs sucré
Légumes variés
Viande de boeuf
Viande de porc
Poulet de grain
Compost
Produits locaux*



151 Rang St-Stanislas
St-Alexandre de
kamouraska
G0L2G0, QC
418-943-8706

Pour les heures d'ouverture
Suivez-nous sur Facebook



Le curcuma, une épice en or

COLLABORATION SPÉCIALE : LA TERRE DE CHEZ NOUS, GENEVIÈVE QUÉSSY

Épice sacrée en Inde, le curcuma est tiré des rhizomes d'une plante herbacée de la famille des zingibéracées, dont font aussi partie le gingembre et la cardamome.

Séché et réduit en poudre, il est intégré à plusieurs mélanges d'épices tels le colombo antillais, le curry, le garam masala ou le ras-el-hanout. Le curcuma colore ainsi de sa couleur jaune doré de nombreux plats dans plusieurs traditions culinaires à travers le monde.

Véronique Bouchard, directrice générale de la Ferme aux petits oignons, à Mont-Tremblant, en cultive dans ses

serres. « C'est une plante tropicale, qui aime la chaleur et l'humidité, et dont le cycle de croissance est assez long. On part des boutures à partir de racines à l'intérieur en janvier, puis on les transfère en serre en avril. La récolte se fait plus tard en octobre. »

La Ferme aux petits oignons distribue le curcuma à l'état frais, sous forme de petits rhizomes boudinés, aux abonnés de ses paniers de légumes. « Les gens aiment le congeler et l'utilisent en le râpant directement dans les plats. Ils se font de beaux smoothies colorés ou le consomment en tisane, associé au miel et au gingembre,

pour profiter de ses nombreuses vertus médicinales et stimuler leur système immunitaire », poursuit Véronique Bouchard.

Vénéral en Asie pour ses multiples usages alimentaires et médicaux, le curcuma fait l'objet de nombreuses études

scientifiques, notamment pour ses propriétés antioxydantes et anti-inflammatoires. Il aurait un rôle protecteur contre le cancer, contre le diabète de type 2 ainsi que contre la maladie d'Alzheimer.



Stockage des céréales en agriculture : avantages et inconvénients des diverses méthodes

Entreposer adéquatement les céréales est essentiel pour les préserver et éviter les pertes. Plusieurs options s'offrent aux agriculteurs, chacune présentant ses avantages et ses inconvénients. Tour d'horizon!

Silos à grains

Ces hautes structures cylindriques protègent les céréales de l'humidité, des parasites et des variations de température, et sont souvent munies de systèmes d'aération. Elles ont toutefois un coût initial élevé et nécessitent des équipements lourds (ex. : vis sans fin) pour la manutention.

Entrepôts

Dans les entrepôts, les céréales sont placées sur des palettes ou un sol en béton, ce qui facilite l'accès aux gros camions. Cette méthode est adaptée pour les cultures moins sensibles, mais exige une gestion minutieuse de l'humidité et de l'aération.

Sacs à grains

Généralement utilisés pour le stockage temporaire ou les petites récoltes, les sacs à grains en plastique sont relativement peu coûteux et peuvent être placés n'importe où. Or, ils sont vulnérables aux perforations, aux parasites et à l'humidité. Un équipement spécialisé pour l'ensachage et l'extraction est également requis.

Vrac

Les céréales sont parfois entreposées dans des amas à ciel ouvert recouverts de bâches. Cette technique simple et peu coûteuse offre une protection limitée contre les intempéries, l'humidité et les animaux, mais peut convenir si les céréales sont vendues rapidement.

En somme, la méthode de stockage appropriée dépend de la taille de l'exploitation, du type de culture, du budget et du climat.



L'automatisation de la traite avec l'Astronaut A5 Next !



Contactez-nous dès maintenant !

1-833-277-5359 ou 418-722-6608

CR ÉQUIPEMENTS
AGRICLES
C.P.R. LTÉE

St-Anaclet | Amqui | St-Alexandre




Cultiver
l'avenir

Cinq faits à connaître sur la culture hydroponique

La culture hydroponique, aussi appelée « hydroponie », est un moyen efficace de cultiver des végétaux. Voici ce qu'il faut savoir sur le sujet!

Aucune terre n'est utilisée

Contrairement aux cultures classiques, la culture hydroponique ne requiert pas de terre. Les végétaux poussent plutôt dans ce qu'on appelle un substrat neutre. Celui-ci peut être du sable, de la fibre de coco, du gravier, de la pierre ponce, etc.

Il faut arroser souvent

Pour obtenir des plantes en santé, on ajoute au substrat une solution nutritive (un type d'engrais à base d'azote, de phosphore et de potassium) ainsi que de l'eau. Il faut irriguer souvent les végétaux, soit

plusieurs fois par jour. Pour cette raison, la plupart des producteurs installent des systèmes d'arrosage automatisés. Bon à savoir : la même eau peut être réutilisée à plusieurs reprises!

Les risques de maladies sont réduits

Parce que les substrats employés pour l'hydroponie sont stériles, c'est-à-dire exempts de microorganismes, les maladies bactériennes ou les champignons sont très rares.

Les pesticides ne sont pas requis

Comme l'environnement est parfaitement contrôlé dans une culture hydroponique, il n'est pas nécessaire d'employer des pesticides. Cela donne des produits plus sains.

C'est une option écologique

Forte d'une faible empreinte carbone, l'hydroponie en serre peut s'effectuer partout, y compris en milieu urbain. Au Québec, l'agriculture hydroponique verticale gagne en popularité et permet de cultiver, entre autres, de la laitue, du chou et des fines herbes.

Envie de tenter l'expérience de l'hydroponie à la maison? Visitez les détaillants d'équipements et de produits de jardinage spécialisés de votre région!



Cultiver l'avenir

La ficoïde glaciale, un curieux légume-feuille

COLLABORATION SPÉCIALE : LA TERRE DE CHEZ NOUS, GENEVIÈVE QUÉSSY

Curieux légume-feuille, la ficoïde glaciale a un goût naturellement salé et doucement acidulé lorsqu'on la croque. Originaires de l'Afrique du Sud, où elle pousse dans le sable, au bord de la mer, elle peut être cultivée comme une annuelle sous nos climats.

Patrice Fortier, de la société des plantes, à Kamouraska, la cultive pour en vendre les graines. Au fil de ses recherches sur cette plante, il a découvert qu'elle aurait été très prisée en Angleterre à l'époque victorienne.

« On me demande toujours comment on la mange. Moi, je dis : "Mangez ça comme des chips!" Ou encore, [mettez] une petite feuille sur des huîtres. Inutile de les cuisiner, car ça camouflerait le goût. Il y a toutefois des recettes où on cuisine la ficoïde glaciale comme un épinard », dit Patrice Fortier.

Pour avoir du succès dans sa culture, il faut semer les graines sans les enfouir. Chaque plant devenant gros, il convient de les transplanter pour leur assurer un bon espace.

« Ce n'est pas comme un concombre, qui n'aime pas être repiqué. Les plantes de bord de mer sont brassées par la marée; elles ne craignent pas d'être manipulées. C'est une plante frugale, qui pousse dans le sable. On peut lui mettre un petit extrait d'algues quand on arrose de temps en temps », explique Patrice Fortier.

Une fois que les tendres feuilles du printemps ont été récoltées, la plante se met à fleurir, offrant d'intéressantes qualités ornementales. La ficoïde glaciale aurait également de nombreuses vertus cosmétiques, notamment celle d'apaiser les peaux sensibles.



Sollio & Avantis
Agriculture coopérative

Fier de contribuer à la relève agricole d'ICI!



Consultez nos programmes pour la relève
avantis.coop/a-propos/releveagricole



Sollio & Avantis Agriculture coopérative

CONÇU POUR LE PRINTEMPS. FABRIQUÉ PAR STIHL.

<p>MS 162 SCIE À CHAÎNE À ESSENCE 30,1 CM³ • 9,9 LB[®]</p>	<p>ÉCONOMISEZ 50 \$ 219⁹⁹ \$ PDSM 269,99 \$ AVEC GUIDE-CHAÎNE DE 16 PO</p>	<p>FS 38 COUPE-HERBE À ESSENCE 27,2 CM³ • 9 LB[®]</p>	<p>ÉCONOMISEZ 30 \$ 199⁹⁹ \$ PDSM 229,99 \$</p>
<p>MS 172 C-E SCIE À CHAÎNE À ESSENCE 31,8 CM³ • 10,4 LB[®]</p>	<p>ÉCONOMISEZ 50 \$ 319⁹⁹ \$ PDSM 369,99 \$ AVEC GUIDE-CHAÎNE DE 16 PO</p>	<p>FS 56 RC-E COUPE-HERBE À ESSENCE 27,2 CM³ • 10,6 LB[®]</p>	<p>ÉCONOMISEZ 40 \$ 329⁹⁹ \$ PDSM 369,99 \$</p>
<p>MS 250 SCIE À CHAÎNE À ESSENCE 45,4 CM³ • 10,1 LB[®]</p>	<p>ÉCONOMISEZ 30 \$ 449⁹⁹ \$ PDSM 479,99 \$ AVEC GUIDE-CHAÎNE DE 16 PO</p>	<p>BG 50 SOUFFLEUR À ESSENCE 27,2 CM³ • 8 LB[®]</p>	<p>ÉCONOMISEZ 40 \$ 199⁹⁹ \$ PDSM 239,99 \$</p>

735, Taché, Saint-Pascal
418-492-3632 | 1-888-297-3632
91, boul. Cartier, Rivière-du-loup
418-860-3632 | 1-877-860-3632

Les détaillants peuvent vendre à prix moindre. Les prix sur toutes les scies à chaîne resteront en vigueur jusqu'au 26 juin 2026. Les descriptions et les illustrations sont exactes au mieux de notre connaissance au moment de la publication et sont modifiables sans préavis. STIHL Limitée n'est pas responsable des erreurs d'impression et le détaillant STIHL local détient le pouvoir final de décision des prix des produits. Les prix sont valides chez les détaillants participants uniquement jusqu'à épuisement des stocks.
® Poids sans essence.

BÉNÉDICTION DES SEMENCES

Une tradition renaît

À Rivière-Ouelle, la tradition de la bénédiction des semences reprendra vie le dimanche 3 mai à 10 h, à l'église du village. Pour l'occasion, huit paroisses se sont regroupées afin d'en faire un événement rassembleur.

MARC LAROUCHE

La messe sera chantée par Mgr Pierre Goudreau, dans le cadre du 75^e anniversaire du diocèse Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Les semences y seront bénies comme autrefois. Les agriculteurs, les pêcheurs, les jardiniers et les familles de partout sont invités à y participer. Après la célébration, les tracteurs seront bénis à leur tour. Un dîner au poulet barbecue permettra de prolonger la rencontre.

Faire revivre l'histoire

Au-delà de l'événement, c'est l'histoire d'aujourd'hui qui se mêle à celle d'autrefois. Roger Richard de Rivière-Ouelle la porte depuis son enfance, dans laquelle il replonge sans effort malgré ses 84 ans. « J'étais tout petit. Je revois encore mon grand-père François dans les champs. À cette époque, tout se faisait à la main. Il avait un sac de semences dans le cou, et semait à la volée. Quand il commençait, il enlevait son chapeau, et il faisait une petite prière. Je n'ai jamais vraiment compris ce qu'il disait, mais je savais que c'était important », confie-t-il.

Puis venait le geste. « Il faisait une croix

dans le champ, puis il me disait : "Mon petit gars, enlève ton chapeau." C'était comme ça que ça commençait. » Le jeune Roger regardait, impressionné, sans poser de questions. Il savait qu'il assistait à quelque chose de grand. Avec les années, son père Léopold a repris le geste. Et lui aussi. « J'ai vu faire mon père, puis moi, j'ai fait pareil. Je ne suis pas plus catholique qu'un autre, mais à ma manière, quand je commence, je fais une croix moi aussi. »

De bonnes récoltes

À l'époque, poursuit M. Richard, la bénédiction des semences attirait toujours les foules. « Les gens arrivaient avec leurs sacs de grains, leurs semences d'avoine, de blé, parfois même des graines de jardin. Tout le monde était là. C'était une grande tradition. Les gens voulaient de bonnes récoltes, mais c'était aussi un rassemblement. On venait autant pour la foi que pour se retrouver », raconte M. Richard qui se souvient aussi de cette croyance transmise de génération en génération. « Mon père disait toujours : le premier grain qu'on met en terre, c'est lui qui fait l'histoire de la récolte à l'automne. »

Aujourd'hui, c'est son fils André qui voit aux destinées de la ferme laitière Ayr-Ouelle avec des équipements modernes, de gros tracteurs et des semoirs performants. Mais Roger Richard y va encore tous les jours. Par habitude, par attachement, et aussi pour transmettre. Car à ses côtés, il y a maintenant un autre regard qui observe, celui de son petit-fils Léo, 10 ans.

« On vit d'espoir. Si ça peut aider, pourquoi pas ? », dit l'homme. Dans ses mots, il n'y a ni certitude ni doute. Juste la fidélité d'un homme qui a reçu quelque chose, et

refuse de le laisser disparaître. C'est lui qui a eu l'idée de regrouper plusieurs paroisses pour cette grande bénédiction.

Le 3 mai prochain, à l'église de Rivière-Ouelle, il sera là. Comme il l'a toujours été. Peut-être avec un petit sac de semences, peut-être simplement avec ses souvenirs. Et à ses côtés, il y aura son fils et son petit-fils. Parce que les traditions ne tiennent pas dans les livres. Elles se transmettent d'une main à l'autre, d'un regard à l'autre, et parfois dans un simple signe de croix tracé dans la terre.



Roger Richard et son épouse, Thérèse Lizotte. Photos : Courtoisie

BÉNÉDICTION DES SEMENCES ET DES TRACTEURS

En l'église de Rivière-Ouelle, le dimanche 3 mai 2026 à 10 h

par Mgr Pierre Goudreault

En collaboration avec les paroisses de Sainte-Louise, Saint-Roch, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Saint-Onésime, Saint-Pacôme, Saint-Gabriel, Saint-Denis, Saint-Philippe et Mont-Carmel.

Invitation à tous les producteurs agricoles, les pêcheurs, jardiniers, artisans et leurs familles!

- Programme : 9 h à 10 h** Accueil et animation
10 h Messe et bénédiction des semences à l'église
11 h Bénédiction des tracteurs et des travailleurs dans la cour de l'église
Animation
11 h 30 Poulet BBQ sur place ou à emporter fait par « La Fringale »

Réservez au plus tard le 25 avril auprès
de M. Roch Michaud au 418 860-9263

Comité de la bénédiction des semences et des tracteurs
Paroisse de Rivière-Ouelle

Cette publicité est une gratieuseté de

Sam
Service Agro Mécanique

205, rue du Parc
SAINT-PASCAL
Tél. : 418 492-5855
Télec. : 418 492-5870

24, rue Principale Ouest
SAINT-CLÉMENT
Tél. : 418 963-2177
Télec. : 418 963-3637

Le **Placoteux**

www.serviceagromecanique.com

CASE II



99881626_2

Cultiver
l'avenir



VOTRE PARTENAIRE **AGRICOLE**
DE CONFIANCE

Ouvert 7 jours/7, de 7h à 21h

**AMÉNAGEMENT
POUR L'INTÉRIEUR DE FERME**

**DÉPANNAGE DE
SEMENCES AGRICOLES
(FOURRAGÈRES, MAÏS ET CÉRÉALES)**

FENAIISON

PRODUITS ACÉRIQUES

**COMMODITÉS POUR PETITS
ET GROS ÉLEVAGES**

**GAMME DIVERSIFIÉE
DE PRODUITS ÉQUESTRES**

**ACCÈS À DES CONSEILS
AGRICOLES D'EXPERTS**



**Réservez
vos volailles!**
unoria.coop



844, route 289
Saint-Alexandre-de-Kamouraska
418 551-4544



Unoria
Coopérative



F. GERARD PELLETIER inc.

VOTRE PARTENAIRE **TERRAIN**
DE L'ACHAT À L'ENTRETIEN



**VENTE D'ÉQUIPEMENTS
AGRICOLES SPÉCIALISÉS**

**CONSEILS ADAPTÉS
À VOTRE TYPE DE PRODUCTION**

**SERVICE APRÈS-VENTE
ET SOUTIEN TECHNIQUE**

GEA

PENTA

ROVIBEC

VENTEC



671, boulevard Hébert
Saint-Pascal
418 492-2439

machinerieequipement.unoria.coop

CARBURANT, TAXE CARBONE ET INFLATION

Une pression directe sur les fermes et les consommateurs

La hausse du prix du carburant, combinée à la tarification carbone, exerce une pression majeure sur les producteurs agricoles du Québec, avec des impacts qui se répercutent déjà sur toute la chaîne alimentaire.

MARC LAROUCHE

« Peu importe la production, le carburant est partout », rappelle Nathalie Lemieux. Des travaux aux champs à l'alimentation des animaux, en passant par le transport et l'achat d'intrants, chaque étape dépend de l'énergie. « Les engrais, les équipements, le transport; ce qu'on utilise dans nos fermes n'est pas nécessairement fabriqué aussi, alors avec l'augmentation du prix de l'essence, ça se répercute sur nos coûts. »

Les hausses sont concrètes et immédiates. « On parle de 30 \$ à 50 \$ de plus la tonne pour certains intrants comparativement à l'an passé », dit-elle. « Pour certaines entreprises, ça peut représenter 10 000 \$ à 12 000 \$ de plus. » À cela s'ajoute une incertitude marquée. « Même des fournisseurs ne sont pas capables de donner de prix définitifs. Et pour les consommateurs, l'effet est inévitable. C'est une chaîne. Quand les coûts augmentent, ça doit être réparti quelque part. »

En plus, ces coûts surviennent à un moment critique de l'année. « Nous sommes au printemps, et c'est maintenant qu'on fait les commandes de semences et d'engrais. Donc même si la situation ne dure pas longtemps, ça aura

un impact sur les prix qui fluctuent immédiatement. »

Taxe carbone

Pour l'UPA, cette situation est aggravée par la tarification du carbone, jugée inéquitable pour les producteurs québécois. Depuis 2015, plus de 480 millions \$ ont été prélevés auprès du secteur agricole pour alimenter le Fonds d'électrification et de changements climatiques. Or, le retour vers les entreprises est jugé insuffisant. Entre 2013 et 2024, seulement 4 % des fermes ont bénéficié d'un soutien du fonds, malgré une contribution totale de 482 millions \$.

« Cette atteinte considérable à la compétitivité de nos entreprises doit cesser immédiatement », a dénoncé l'UPA. Nathalie Lemieux partage ce constat sur le terrain. « On devient moins compétitifs que nos voisins », dit-elle, en évoquant notamment des décisions prises ailleurs au pays pour alléger cette tarification. Les producteurs réclament depuis plusieurs années des mesures concrètes, notamment un remboursement ou un réinvestissement des sommes perçues. Des demandes qui n'ont pas été pleinement entendues dans le budget 2026-2027.

L'UPA a confiance en Christine Fréchette

L'Union des producteurs agricoles (UPA) souligne la contribution de François Legault au développement agroalimentaire du Québec. L'organisation considère que ce dernier a toujours fait preuve d'une écoute attentive et d'une grande disponibilité à l'endroit du milieu agricole. L'UPA félicite également Christine Fréchette pour son élection à la direction de la Coalition avenir Québec et son accession au poste de première ministre du Québec.

« Le milieu agricole est actuellement confronté à d'importants enjeux économiques, administratifs, réglementaires et territoriaux. Il est impératif de s'y attaquer afin d'accroître l'autonomie et la sécurité alimentaire des Québécois, tout en contribuant activement au développement

économique et territorial de la province », déclare le président général de l'UPA, Martin Caron.

Mme Fréchette a proposé, pendant la course à la direction, de rembourser les entreprises agricoles en matière de tarification du carbone, de soutenir davantage la relève, de renforcer la présence des aliments québécois dans les établissements publics, et d'alléger le fardeau administratif et réglementaire des producteurs. Dans son allocution lors de son élection, Mme Fréchette a d'ailleurs souligné à deux reprises l'importance de l'agriculture. L'UPA s'attend à ce que le gouvernement québécois tienne ses promesses.

Le milieu est aussi grandement préoccupé par la pression constante sur le territoire agricole (étalement urbain, spéculation, projets industriels, construction d'infrastructures, projets énergétiques, etc.). (ML)



Cette réalité laisse présager une pression accrue sur les prix des aliments dans les prochains mois. Photo : Marc Larouche

LE BON MOT

de la semaine

Par Gilles Lévesque

Incorrect	Correct
À cause que...	Parce que...
Une paire de pantalons	Un pantalon
Samedi le 3 juin	Le samedi 3 juin
Je n'en ai pas DE besoin	Je n'en ai pas besoin Je n'ai pas besoin de...

16-26

DES KILOMÈTRES SANS STRESS!



TOYO TIRES®

DU 14 MARS AU 31 MAI 2026

OBTENEZ

60 \$

DE REMISE POSTALE

à l'achat de 4 pneus
EXTENSA A/S II de TOYO TIRES®

Les RABAIS POSTAUX du printemps
peuvent atteindre jusqu'à

100 \$ (sur certains autres produits)

Pas de stress, il y a



point-s.ca/pneusfm

PNEUS FM inc.

595, BOULEVARD HÉBERT, SAINT-PASCAL
418.492.6035 1.800.463.1375
MÉCANIQUE 418.492.2907

*Offre valide à l'achat de 4 pneus neufs sélectionnés,
du 14 mars au 31 mai 2026. Détails en magasin.

0069H1426



Christine Fréchette lors de son passage à Rivière-du-Loup en février, à l'invitation de la ministre Amélie Dionne. Photo : Marc Larouche

De RETOUR
par la POSTE en
formule hybride

Le Placoteux

Le Placoteux est de retour par la poste en formule hybride.
Certaines éditions seront disponibles en ligne seulement.

Abonnez-vous à notre infolettre!

leplacoteux.com/inscription-infolettre

Vous recevrez un avis dès qu'une édition en ligne sera prête.



Voici le calendrier des parutions pour les prochains mois.

AVRIL

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

■ Édition par la poste
 ■ Édition en ligne
 ■ Pas d'édition

SUSPENSION PARTIELLE DE LA TAXE D'ACCISE

Une mesure insuffisante pour Bernard Généreux

Le député fédéral de Côte-du-Sud-Rivière-du-Loup-Kataskomiq-Témiscouata, Bernard Généreux, réagit à l'annonce du gouvernement de Mark Carney concernant la suspension temporaire de la taxe d'accise sur l'essence et le diesel. Pour le député local, il s'agit d'un pas dans la bonne direction, mais qui laisse néanmoins les Canadiens sur leur faim.

JOSÉ D. SOUCY

En vigueur du 20 avril au 7 septembre, la mesure vise à atténuer la flambée des prix à la pompe dans un contexte de tensions internationales, notamment liées à la guerre en Iran. Ottawa estime que cette décision permettra une baisse d'environ 0,10 \$ le litre pour l'essence, et de 0,04 \$ pour le diesel, pour un coût évalué à 2,4 milliards de dollars.

«Concernant la suspension partielle de la taxe d'accise sur l'essence et le diesel, je crois que Mark Carney confirme encore une fois que les conservateurs ont les bonnes solutions pour le Canada. Cela dit, la mesure annoncée demeure nettement insuffisante. On parle d'un allègement limité, qui ne touche qu'une partie des taxes, et pour une période restreinte. Ce n'est pas un répit suffisant pour redonner un réel pouvoir d'achat aux familles, aux entreprises et à nos agriculteurs», affirme-t-il.

Le chef du Parti conservateur du Canada, Pierre Poilievre, abonde dans le même sens, et cible directement la fiscalité fédérale. «Les taxes libérales sur l'essence sont la raison pour laquelle les prix sont vraiment plus élevés au Canada qu'aux États-Unis. Aujourd'hui, les libéraux de Mark Carney ont proposé de redonner une fraction de ces taxes aux automobilistes surtaxés. Il garde en place près des deux tiers des taxes fédérales sur l'essence pendant les deux premiers trimestres de cette année. Mark Carney n'est qu'un autre libéral qui n'apporte pas de réelles solutions», a-t-il fait valoir.

Une majorité libérale sous surveillance

Cette annonce survient alors que le Parti libéral du Canada détient désormais une majorité à la Chambre des communes, une situation qui modifie l'équilibre des forces à Ottawa. Après avoir gouverné en situation minoritaire depuis l'élection de

2025, le parti au pouvoir dispose désormais de 174 sièges, soit deux de plus que le seuil requis pour adopter ses projets de loi sans l'appui des autres formations.

Dans cette situation, Bernard Généreux affirme que l'opposition devra redoubler de vigilance. «Dans ce contexte de gouvernement majoritaire, nous allons redoubler d'efforts pour surveiller de près les dépenses du gouvernement et exiger des comptes, afin de défendre les intérêts des Canadiens.»

Le chef conservateur s'est également montré critique face à cette nouvelle réalité parlementaire. «Les libéraux de Mark Carney n'ont pas obtenu une majorité grâce au vote des Canadiens. Ils ont obtenu une majorité avec des tractations en coulisses avec des politiciens qui ont trahi les électeurs qui avaient voté pour eux. Pendant que le premier ministre libéral a passé l'année à se concentrer pour négocier derrière les portes closes, il a doublé le déficit, et fait du Canada le pays du G7 où l'inflation alimentaire et les coûts du logement sont les plus élevés», dit-il.

Selon lui, les libéraux s'attendent à ce que les Canadiens baissent les bras, et acceptent que Mark Carney puisse avoir un



Bernard Généreux. Photo : Archives Le Placoteux

pouvoir absolu sans aucune obligation de rendre des comptes. «Cela n'arrivera pas! Notre pays et son peuple méritent qu'on se batte pour eux. On va continuer à tout faire pour que les gens aient les moyens de se loger, de se nourrir, et de faire le plein d'essence. On va continuer à se battre pour des rues sécuritaires. On va continuer à se battre pour nos travailleurs et nos soldats. Je vais continuer à mener ce combat chaque jour, et de toutes les manières possibles au Parlement, jusqu'à la prochaine élection quand les Canadiens vont reprendre possession du pays que nous connaissons et aimons», conclut Pierre Poilievre.

SAINT-MARCEL

Une école qui mise sur la nature dans un contexte incertain

L'école primaire de Saint-Marcel, du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud (CSSCS), s'inscrit aujourd'hui dans un contexte particulier, alors que son avenir fait l'objet de réflexions. Selon des projections présentées au CSSCS, l'établissement doit entrer en phase de transition dès la prochaine année scolaire.

JOSÉ D. SOUCY

Il s'agit d'une étape qui précède une éventuelle fermeture, et qui vise à laisser le temps à la communauté de se mobiliser afin de proposer des solutions pour maintenir les services éducatifs. Pourtant, l'école innove à bien des égards avec un apprentissage par la nature.

Selon ces données disponibles, l'école de Saint-Marcel accueillerait 19 élèves pour l'année scolaire 2025-2026, puis 14 en 2026-2027. À titre comparatif, l'école

de Saint-Cyrille-de-Lessard, elle aussi appelée à entrer en phase de transition, compterait 26 élèves en 2025-2026, et 23 l'année suivante. La politique actuellement en vigueur au CSSCS prévoit un seuil minimal de 33 élèves pour assurer le maintien d'une école.

La nature

Dans ce contexte, le modèle éducatif mis en place à Saint-Marcel retient l'attention. L'établissement se distingue

notamment par une approche où la nature occupe une place centrale dans les apprentissages. La cour d'école comprend des modules de jeu en bois, et une classe extérieure utilisée régulièrement par les enseignantes, tandis qu'un boisé situé à proximité permet la tenue d'activités pédagogiques en plein air.

«À Saint-Marcel, les enfants apprennent dans, avec, et par la nature. Ce contact direct avec leur environnement stimule leur curiosité, et donne un sens concret aux apprentissages», explique Vicky St-Onge, enseignante en biologie au collégial, formatrice en écoéducation, et membre du comité citoyen de l'école nature de Saint-Marcel.

Les élèves sont ainsi appelés à participer à diverses activités en milieu naturel, allant de l'observation de la faune à la manipulation d'éléments naturels, en passant par des situations d'apprentissage interdisciplinaires. Cette approche, associée à la pédagogie par la nature, est de plus en plus documentée pour ses effets positifs sur l'engagement et la motivation des jeunes.

Bénéfices nombreux

Les retombées ne se limitent pas aux apprentissages scolaires. Le contact avec un environnement naturel contribue

également au développement physique des enfants, notamment en favorisant l'équilibre, la coordination et la motricité globale. Sur le plan cognitif, plusieurs travaux établissent un lien entre l'exposition à la nature et l'amélioration de la concentration ainsi que de la mémoire de travail.

«On constate que les élèves sont plus disponibles pour apprendre après des périodes passées à l'extérieur. Ils sont plus concentrés, plus apaisés, et plus engagés dans leurs tâches», souligne Mme St-Onge.

La petite taille de l'école constitue également un élément distinctif. Les classes multiâges favorisent les interactions entre élèves, l'entraide, et le développement de l'autonomie. Ce contexte permet aux enseignantes d'assurer un suivi individualisé, en accompagnant les élèves sur plusieurs années.

«Dans une petite école, les relations sont plus étroites, et le sentiment d'appartenance est très fort. Les élèves évoluent dans un milieu où ils se sentent connus, reconnus et soutenus», ajoute-t-elle.

Rappelons qu'une nouvelle politique encadrant les critères de maintien, de fermeture ou de modification des services éducatifs est en cours d'élaboration au sein du CSSCS. Son adoption est attendue ultérieurement.



L'école primaire de Saint-Marcel. Photo : Facebook



Avis de décès

Éva Bossé (1927-2025)
Notre-Dame-du-Portage

Au centre d'hébergement de Saint-Cyprien, le 17 novembre 2025, est décédée à l'âge de 98 ans et 1 mois Mme Éva Bossé; fille de feu Mme Antoinette Lévesque et de feu M. François-Xavier Bossé. Elle demeurait autrefois à Notre-Dame-du-Portage et était native de Saint-Germain-de-Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le jeudi 30 avril 2026 dès 9 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 9 h 30, au salon de Saint-Pascal et de là au cimetière de Saint-Germain.

Elle était la sœur de : Gertrude (feu André Paré), Carmelle (feu Laurent Lamothe), feu Lumina (Léon Thibault), feu Marie-Paule, feu Germaine, feu Lucille (feu Émilien Lévesque), feu Marthe (feu Albert Laplante), feu Marcelle (feu Alfred Michaud), feu Joseph (feu Lucille Moreau), feu Louis-Georges, feu Georgette. Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Bossé et Lévesque ainsi que ses ami(e)s.

Des remerciements sont adressés au personnel du CHSLD de Saint-Cyprien pour les bons soins prodigués.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Gertrude Soucy Bélanger (1940-2026)
Saint-Joseph-de-Kamouraska

À la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB de Rivière-du-Loup, le 8 janvier 2026, est décédée à l'âge de 85 ans et 2 mois Mme Gertrude Soucy, épouse de feu M. Jean-Paul Bélanger; fille de feu Mme Yvonne Dion et de feu M. Lionel Soucy. Elle demeurait à Saint-Pascal, native de Saint-Joseph-de-Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 2 mai 2026 dès 9 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 11 h, au salon de Saint-Pascal et de là au cimetière de Saint-Joseph.

Elle était la sœur de : feu Thérèse (feu Roméo Charest) (feu Rodolphe Lapointe), feu Edmond (feu Pauline Nadeau), Irène, feu Lucille (feu Léonard Ouellet), Rodrigue (Réjeanne Bédard), Claudette (Émilien Ouellet); la belle-sœur de : feu Lucien (feu Antoinette Bélanger), feu Marie-Jeanne (feu Émile Poussard), feu Thérèse (feu Jean Daoust), feu Gérard (feu Rosianne Gagnon), feu Cécile (feu Gérard Lamarre), feu Hélène (feu Louis-Philippe Desjardins), feu Marie-Ange (feu Lucien Lamarre), feu Yvette (Raynald Beaulieu), feu Louis-Philippe (Pierrette Parent), feu Maurice (feu Rollande Chouinard), feu Odette (Jean-Yves Chamberland). Sont aussi attristés par son départ plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et de précieux ami(e)s.

Des remerciements sont adressés au personnel du centre d'hémodialyse de Rivière-du-Loup, de la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB ainsi que du Centre d'action bénévole Cormoran, et plus particulièrement à Mme Claire Ouellet, pour le soutien et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de la Maison Desjardins, 44, rue de Chauffailles, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 4E1 ou à la Fondation canadienne des maladies du rein, 880-5160, boul. Décarie, Montréal (Québec) H3X 2H9.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Messe anniversaire

Carmelle Plourde Lévesque
Saint-Denis-De La Boutellerie

« Chère maman, un an s'est écoulé depuis ton départ. Ton souvenir sera à tout jamais gravé dans nos cœurs. Tu nous manques beaucoup. De là-haut, aide-nous à poursuivre notre chemin. »

Pour toi que nous avons aimée et aimerons toujours et pour honorer ta mémoire, une messe anniversaire sera célébrée en l'église de Saint-Denis-De La Boutellerie, ce dimanche 26 avril 2026 à 11 h. Parents et amis sont invités à se joindre à la famille pour cette célébration.

Nous remercions tous ceux qui s'uniront à nous par leur présence, leur pensée ou leurs prières.



Remerciements

Thérèse Raymond Pelletier
La Pocatière

Profondément touchés par le réconfort et l'amitié démontrés lors du décès de notre mère Thérèse Raymond, survenu le 27 février dernier, nous vous remercions bien sincèrement. Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme vous étant adressés personnellement.

Ses enfants : Francis (Sandra Lord), Yvan (Marie-Claude Gilbert), Marie-Claude (Martin Beaulieu); petits-enfants : Alyson, Rébecca, Marie-Maxime, Nathan, Noah, Marianne, Jacob, Laurence et Antoine.



Avis de décès

Gaëtan Grondin (1940-2026)
La Pocatière

Au centre hospitalier régional du Grand-Portage, le 12 mars 2026, entouré de sa famille, est décédé à l'âge de 86 ans et 1 mois, M. Gaëtan Grondin époux de Mme Georgette Drapeau. Fils de feu M. Adélarde Grondin et feu Mme Gaétane Roy, il demeurait à La Pocatière, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9^e rue boul. Desrochers, La Pocatière, le samedi 25 avril 2026 de 10 h à 13 h 50. Le service religieux sera célébré le même jour à 14 h, en la Cathédrale Sainte-Anne-de-la-Pocatière. L'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière d'Edmundston, NB.

Il laisse dans le deuil son épouse Georgette Drapeau; ses filles : Caroline (Mario Dolan), Johanne (Carl Fortin); ses fils : Jean-François (Geneviève Normand), Frédéric (Christine Pelletier); ses petits-enfants : Gabriel Veilleux, Katerie Veilleux; Émile Grondin, Henri Grondin, Cécile Grondin, Charles Grondin, Annabelle Grondin et Isaac Fortin. Il était le frère et le beau-frère de : Huguette (feu Maurice Leblanc), feu Guy, feu Doreen (Joe Pelletier), Gilles (Kimberly Fletcher), Gérard (Jeannelle Ouellet), feu Gérard (Claire Violette). De la famille Drapeau, il était le beau-frère de : Laurette (feu Guy Roy), feu Rita, feu Roger (Pauline Lamarre), Patrice (Céline Michaud), feu Antoine (feu Pauline Dumont), feu Gérard, Louisette (Christian Plenchette), Jeannine, Jean-Claude (Odette Laroche), Jean-Marc (Ghislaine Bonneau), feu Jean-Yves (feu Lorraine Lévesque). Sont aussi affectés par son départ plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille remercie les membres du personnel de la Maison des Aînés et alternative de Rivière-du-Loup ainsi que celui de l'hôpital de Rivière-du-Loup, pour les excellents soins prodigués, leur dévouement et leur soutien.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière.

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Ruth Jean (1935-2026)
L'Islet-sur-Mer

À l'Hôpital de Montmagny, le 9 avril 2026, à l'âge de 91 ans, est décédée madame Ruth Jean, épouse de feu monsieur Marcel Fortin. Elle demeurait à L'Islet (Sur-Mer).

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Nancy, Francis et Stéphane (Caroline Giasson); ses petits-enfants : Ann-Sophie, Mylène et Maxime.

Elle était la sœur et la belle-sœur de : feu Rita (feu Louis-Horace Pelletier), feu Noëlla (feu Georges Ouellet), feu Isabelle (feu Paul Boulet), feu Léonard (feu Carmelle Caron), feu Ulric (Aline Duval), feu Aurèle (feu Jeannette Lévesque), feu Annette (feu Lionel Leblanc), Denise (feu Gérard Verreault), feu Olivette (feu Évariste Tanguay), Carmelle (feu Jagues Bélanger), feu Yolande (feu André Bouchard), Nicole, Hervé (Odette Deschênes), Francine (Jacques Fortin), Richard (France Dubé), Réal (Pauline Bernier) et Danielle Jean (feu Jean-Roch Sénécal).

Sont aussi affectés par son départ, son beau-frère : Charles Fortin (feu Madeleine Normand) et sa belle-sœur Denise Drolet (feu Denis Fortin), plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer Chaudière-Appalaches, Casier Postal 1, Sainte-Marie (Québec) G6E 3B4.

<https://www.alzheimerchap.qc.ca/pages/dons-in-memoriam>

Selon sa volonté, il n'y aura pas de rencontre au salon, ni de funérailles. Un moment de recueillement en sa mémoire aura lieu dans l'intimité de ses enfants et petits-enfants lors de l'inhumation de ses cendres au cimetière paroissial de L'Islet.

Pour renseignements ou pour transmettre vos messages de condoléances :



418 247-5571, sans frais : 1 877 598-3093, courriel : info@deladurantaye.qc.ca Site web : www.deladurantaye.qc.ca
Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Messe anniversaire

Sébastien Gagnon

« Il y a un an que tu nous as quittés. Ton départ a laissé dans nos cœurs une grande peine, un grand vide, une présence qui demeure irremplaçable. Dans ce monde meilleur où tu es maintenant, guide-nous et protège-nous. »

À la douce mémoire de Sébastien Gagnon, une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 3 mai 2026 à 11 h, en l'église de Mont-Carmel.

Merci aux parents et amis qui s'uniront à nous pour cette célébration.

Ses filles : Marianne et Émilie Gagnon; ses parents : Yves Gagnon et France Drapeau; la mère de ses filles : Martine Plourde.

Un hommage aux films de Chantal Caron en Espagne et en France

Les œuvres cinématographiques de Chantal Caron sont mises en lumière en Europe, au cœur de la programmation de deux festivals d'envergure, à Logroño en Espagne, et à Florac en France.

MARC LAROUCHE

C'est à titre de marraine de la troisième édition du Festival Quebecuá de Cine Québec que la filmographie de l'artiste port-jolienne a été célébrée à travers plusieurs activités, dont la projection de *Glace, crevasse et dérive* (2013), *Clémentine* (2019) et *Marée noire* (2024). Le film *Prendre le Nord* (2022) a également été présenté tout au long du festival, accompagné d'une exposition photographique mettant en lumière les œuvres marquantes et la démarche artistique de Chantal Caron.

Fleuve | Espace danse a poursuivi son parcours au festival Vues du Québec de Florac, où ses courts métrages ont également été mis à l'honneur. Un fragment de *L'Effet Marée noire* a été présenté en prélude à la projection du court métrage *Marée noire*, et au vernissage de l'exposition photographique présentée en complément de la minisérie de danse *Les Images cachées* (2020). Un atelier de mouvements chorégraphiques, inspiré de son langage artistique, a été animé par Chantal Caron et offert aux participants.

Parcours international

Parallèlement, *Marée noire* poursuit son parcours international, et sera présentée en sélection officielle en Allemagne, au Filmfest Bremen ainsi qu'au Independent Days International Filmfestival de Karlsruhe.

L'ensemble de la filmographie de Chantal Caron cumule à ce jour plus de 30 prix à l'échelle internationale, et plus de 150 sélections officielles dans des festivals à travers le monde. La chorégraphe et cinéaste a également reçu le prix Étincelle | Pierre-Paul Savoie des Prix de la danse de Montréal en novembre dernier.

Chantal Caron travaille à la postproduction de son sixième court métrage, une adaptation cinématographique de son œuvre *Êtres de bois*, tournée en Norvège en 2024. Les spectacles *Êtres de bois* et *La Marée noire* seront présentés à travers le Québec cet été, et l'équipe de Fleuve | Espace danse sera également en résidence pour la création du prochain opus chorégraphique signé Chantal Caron.



Les œuvres cinématographiques de Chantal Caron sont mises en lumière en Europe. Photo : Richard St-Pierre

Le Paul Meilleur Band à la Baleine Endiablée

Le Paul Meilleur Band montera bientôt sur la scène de La Baleine endiablée de Rivière-Ouelle, avec une proposition qui mise sur l'émotion, la poésie et une approche résolument vivante.

MARC LAROUCHE

Originaire du Kamouraska, Hugo Lévesque porte ce projet qui rassemble Dany Charrette, Éloi Amesse et Mélanie Boulanger. Ensemble, ils façonnent un univers à forte signature cinématographique, où les textures électroniques se mêlent à la chaleur des instruments acoustiques, notamment la guitare, le violon et les claviers.

Derrière cette formation, il y a un parcours marqué par des détours, des pauses, et un retour à la création. Hugo Lévesque s'est d'abord fait connaître en remportant, en 2007, le concours Ma première Place des Arts comme auteur-compositeur-interprète. Une reconnaissance importante, mais qui n'a pas immédiatement débouché sur une carrière musicale continue.

«Après ça, j'ai fait plus d'enfants que d'albums», lance-t-il en riant. Il choisit de mettre la musique sur pause pour se tourner vers l'enseignement. Il faudra la pandémie pour que la flamme se rallume. Le temps retrouvé, la guitare reprise en main, Hugo Lévesque recommence à jouer, d'abord des reprises, puis replonge dans son univers d'auteur. C'est à ce moment que naît l'idée d'un projet distinct, qui deviendra graduellement le Paul Meilleur Band.

Ce nom est né d'un clin d'œil. À l'origine, Hugo Lévesque cherchait une appellation distincte pour séparer son projet d'auteur-compositeur de ses prestations de chansonnier. Son personnage d'un jeu

vidéo de hockey portait le nom «pas le meilleur». Le jeu de mots l'a fait rire, puis réfléchir. «Pas le meilleur chansonnier» est d'abord devenu une blague, avant de s'imposer. Avec la formation du groupe, l'expression a évolué en Paul Meilleur Band. Un nom qui attire l'attention, amuse, et qui, comme le souligne Hugo Lévesque, a l'avantage de ne jamais créer d'attentes démesurées.

Chanson à textes

Au-delà du clin d'œil, c'est sur scène que le projet prend tout son sens, avec un retour à la chanson francophone à texte. «On raconte des histoires. On ne fait pas du folk, pas du rock, on fait un peu de tout», explique-t-il. Entre les chansons, il prend aussi le temps de raconter, de contextualiser, de créer un lien direct avec le public. Une approche qui mise sur la proximité et l'authenticité. «Il faut le voir pour l'entendre», résume leur slogan.

L'invitation à la curiosité est donnée le 2 mai dès 21 h à La Baleine endiablée de Rivière-Ouelle. «J'aimerais souligner l'importance d'un lieu comme La Baleine endiablée, qui permet à des groupes de notre genre, qui ne sont pas encore signés par une maison de disque, de faire connaître [leur] musique. Il faut les encourager», conclut Hugo. Les billets sont disponibles à l'entrée, et sur le site internet de la Baleine endiablée.



Le Paul Meilleur band offre un spectacle qui promet un voyage musical unique. Photo : Courtoisie

Messe anniversaire

Gérard Pelletier

À chacun est accordé le temps d'une vie. Il y a un an, la tienne trouvait son terme t'obligeant à prendre bien malgré toi ton envol, nous entraînant vers des jours de grande peine et de tristesse. Quand nous fermons les yeux, en secret nous nous laissons bercer par les douces images du passé qui fait que jamais nous ne pourrions t'oublier.

Tu nous manques énormément. Continue de veiller sur nous.

Une messe anniversaire sera célébrée à la mémoire de Monsieur Gérard Pelletier le dimanche 3 mai 2026 à 10 h 30 en l'église de Sainte-Perpétue de l'Islet.

Merci à tous les parents et ami(e)s qui s'uniront à nous par leur présence ou leurs pensées.

Jasmin, Claude, Nancie et les membres de leur famille

Nos condoléances à toutes
les familles éprouvées

CONSULTEZ VOS INFOS À LA SOURCE

Meta censure les médias, dont votre hebdomadaire **Le Placoteux**, en bloquant les nouvelles de ses plateformes Facebook et Instagram.

Restez informé
et ne manquez rien de
l'actualité en vous inscrivant
à notre infolettre.

leplacoteux.com/inscription-infolettre



Le **Placoteux**
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Sainte-Perpétue fait résonner à nouveau son orgue Casavant

Longtemps réduit au silence, un témoin du patrimoine musical québécois s'apprête à reprendre vie. À Sainte-Perpétue, dans la MRC de L'Islet, l'orgue Casavant Opus 1308 sera au cœur d'un concert attendu le samedi 2 mai à 14 h, une initiative portée par des citoyens déterminés à redonner voix à cet instrument presque centenaire.

JOSÉ D. SOUCY

Construit en 1929 par la réputée maison Casavant Frères, l'orgue avait d'abord été installé à l'asile Sainte-Darrie de Montréal, avant d'être transféré à Sainte-Perpétue en 1960. Pendant des décennies, il a accompagné la vie religieuse locale, avant de sombrer progressivement dans l'oubli avec le déclin de la pratique.

Aujourd'hui désacralisée, l'église est occupée par La Médiathèque L'Héritage de L'Islet-Sud. Si le lieu a retrouvé une certaine vitalité, l'orgue, toujours imposant à l'arrière de l'édifice, est demeuré silencieux pendant de nombreuses années.

Face à cette situation, un groupe de citoyens a mis sur pied le comité Les amis de l'orgue Opus 1308, avec l'objectif de préserver et de remettre en fonction cet instrument d'exception. Une première lueur d'espoir est apparue récemment lorsque l'organiste Daniel Dubé, de Saint-Jean-Port-Joli, a réussi à en tirer quelques sons.

Un concert pour relancer l'instrument

C'est dans cette optique que sera présenté le concert du 2 mai prochain, mettant en vedette l'organiste Claude Girard. Le

programme proposé se veut à la fois accessible et riche, réunissant de grandes œuvres du répertoire classique, de Bach à Vivaldi en passant par Mozart, Schubert, Satie et Puccini.

Au-delà de la performance musicale, l'événement vise avant tout à démontrer le potentiel de l'instrument, et à mobiliser la communauté autour de sa sauvegarde. « Nous n'avons pas d'objectif financier pour l'instant. Le but est de montrer le potentiel de l'instrument, pour sensibiliser la communauté à l'importance de sa restauration et de sa conservation », a déclaré au *Placoteux* Donald Lemelin, membre du comité Les amis de l'orgue Opus 1308.

Un musicien enraciné dans la tradition

Issu d'une famille profondément ancrée dans la tradition musicale, Claude Girard possède un parcours impressionnant. Détenteur d'une maîtrise en musique (interprétation-orgue) et d'un baccalauréat en piano de l'Université Laval, il a été formé par des maîtres reconnus, et s'est perfectionné au fil des décennies.

Sa carrière s'est construite dans la durée. En 1979, il succède à son père à titre

d'organiste titulaire à l'église Saint-Patrice de Rivière-du-Loup, perpétuant ainsi une tradition familiale amorcée en 1927, et qu'il a maintenue jusqu'en 2021.

Interprète actif, il a donné de nombreux concerts sur certains des plus grands instruments du Québec, notamment à l'oratoire Saint-Joseph, à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde et à la basilique Notre-Dame-du-Cap. Il a également participé pendant près de 20 ans à des émissions sur les ondes de Radio-Canada, et enregistré plusieurs albums.

Un patrimoine à préserver

Au-delà du concert, la démarche vise à redonner à l'orgue Casavant sa place au sein de la communauté. L'instrument, qui comprend deux claviers, un pédalier, 22 jeux et 1455 tuyaux, représente un patrimoine musical d'une grande valeur. Pour les membres du comité, l'objectif est clair : éviter que cet orgue quitte la région, et lui permettre de



L'orgue Casavant Opus 1308. Photo : Courtoisie

retrouver une fonction vivante.

Si tout se déroule comme prévu, ce concert pourrait marquer le début d'une nouvelle vie pour l'orgue de Sainte-Perpétue — une renaissance portée par la passion, la mémoire, et le désir de préserver un héritage culturel précieux.

Technicien en bâtiment



Emploi permanent TEMPS PLEIN (jour)

Prolam cherche à compléter son équipe avec un(e) technicien(ne) en bâtiment.

Tu es une personne organisée, débrouillarde et autonome. Tu aimes relever de nouveaux défis et tu fais preuve d'initiative et de professionnalisme.

Viens rejoindre notre équipe passionnée et motivée. Tu auras l'opportunité d'évoluer et de t'épanouir.

Description :

- Assurer la maintenance préventive et corrective des équipements liés à la climatisation et au chauffage;
- Effectuer les tâches d'entretien et la réparation des réseaux d'eau, des installations sanitaires, des tuyaux, des chauffages et système d'égouts;
- Effectuer la réparation des pannes et des dysfonctionnements sur les installations techniques du bâtiment;
- Rédiger les rapports d'intervention en émettant des commentaires sur les bons de travail;
- Intervenir rapidement lors d'une situation d'urgence;
- Aider aux tâches électriques et mécaniques;
- Assurer le soutien de l'équipe de maintenance.

PROLAM

Prérequis à l'emploi :

- Être responsable et autonome
- Leadership positif axé sur la résolution de problème
- DEP en électromécanique ou mécanique du bâtiment
- Bonne capacité physique



Contacte-nous par message privé ou par courriel au rh@prolamfloors.com



OFFRE D'EMPLOI
CHAUFFEUR / CHAUFFEUSE
DE MINIBUS
(transport collectif et adapté)

RAOUL transport collectif et adapté du Kamouraska

Vous aimez conduire, offrir un service humain et faire une différence dans votre communauté? Nous constituons actuellement une banque de candidats pour du temps partiel, temps plein et pour des remplacements. Bienvenue aux retraités, semi retraités, jeunes et moins jeunes! Joignez-vous à notre équipe!

À propos de nous

RAOUL est le service de transport collectif et adapté qui facilite les déplacements des citoyens de la région. Nous avons à cœur la sécurité et le bien-être de notre clientèle.

Votre rôle

En tant que chauffeur(euse) de minibus, vous serez responsable de :

- Assurer le transport sécuritaire et courtois des usagers
- Offrir une assistance respectueuse aux personnes à mobilité réduite
- Respecter les horaires et les trajets établis
- Respect des obligations entourant la conduite de véhicules lourds
- Veiller aux entretiens quotidiens et préventifs des véhicules.

Profil recherché

- Permis de conduire valide (incluant classe 4B)
- Excellent dossier de conduite
- Sens des responsabilités et de la sécurité
- Empathie, patience et excellent service à la clientèle
- Capacité à travailler avec une clientèle variée (aînés, personnes en situation de handicap, etc.)

Ce que nous offrons

- Un emploi valorisant au cœur de votre communauté
- Horaire flexible (temps plein ou partiel selon vos disponibilités et les besoins)
- Environnement de travail humain et respectueux
- Possibilité de contribuer concrètement à améliorer la mobilité des citoyens

Lieu de travail

Territoire de la MRC de Kamouraska – connaissance du territoire requise

Entrée en poste

Dès que possible

Envie de faire partie de l'équipe?

Faites-nous parvenir votre candidature dès maintenant!

direction@monraoul.com

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, Maryse Pelletier, greffière-trésorière adjointe de la municipalité régionale de comté de Kamouraska, que conformément aux articles 1022 et suivants du Code municipal du Québec, les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, à la salle du conseil de la MRC de Kamouraska, située au 235, rue Rochette, Saint-Pascal (Québec), le **jeudi 11 juin 2026 à 10 h**, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires impayées, ainsi que des intérêts, pénalités et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalités et frais encourus ne soient payés avant la vente (selon les sommes qui seront dues au moment du paiement).

MUNICIPALITÉ DE MONT-CARMEL

PROPRIÉTAIRE

Denis Martin

Adresse de l'immeuble : 25, rue Desjardins
Mont-Carmel (Québec) G0L 1W0

Matricule : 5356-51-5805

Numéro de lot : 5 427 823

Total des taxes et frais de vente *: 3 675,10 \$

DÉSIGNATION

Un immeuble situé dans la municipalité de MUNICIPALITÉ DE MONT-CARMEL, connu et désigné comme étant le **LOT** numéro **cinq millions quatre cent vingt-sept mille huit cent vingt-trois (5 427 823)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **KAMOURASKA**.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA

PROPRIÉTAIRE

Yves Chénard

Adresse de l'immeuble : 328, rue Landry
Sainte-Hélène-de-Kamouraska (Québec) G0L 3J0

Matricule : 6272-35-9631

Numéro de lot : 5 170 887

Total des taxes et frais de vente *: 3 275,30 \$

DÉSIGNATION

Un immeuble situé dans la municipalité de MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA, connu et désigné comme étant le **LOT** numéro **cinq millions cent soixante-dix mille huit cent quatre-vingt-sept (5 170 887)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **KAMOURASKA**.

PROPRIÉTAIRE

François Poirier

Adresse de l'immeuble : 557, rue de l'Église Sud
Sainte-Hélène-de-Kamouraska (Québec) G0L 3J0

Matricule : 6272-92-3385

Numéro de lot : 5 171 016

Total des taxes et frais de vente *: 4 585,92 \$

DÉSIGNATION

Un immeuble situé dans la municipalité de MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA, connu et désigné comme étant le **LOT** numéro **cinq millions cent soixante et onze mille seize (5 171 016)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **KAMOURASKA**.

PROPRIÉTAIRES

Rémi Thériault et Andrée-Anne Brodeur

Adresse de l'immeuble : 551, rue de l'Église Sud
Sainte-Hélène-de-Kamouraska (Québec) G0L 3J0

Matricule : 6272-83-8522

Numéro de lot : 5 171 014

Total des taxes et frais de vente *: 2 811,07 \$

DÉSIGNATION

Un immeuble situé dans la municipalité de MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA, connu et désigné comme étant le **LOT** numéro **cinq millions cent soixante et onze mille quatorze (5 171 014)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **KAMOURASKA**.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXANDRE-DE-KAMOURASKA

PROPRIÉTAIRE

Michel Nadeau

Ferme Nadeau

Adresse de l'immeuble : 387, rang Saint-Charles Est
Saint-Alexandre-de-Kamouraska (Québec) G0L 2G0

Matricule : 7383-35-7953

Numéros de lot : 4 948 523, 4 948 627

Total des taxes et frais de vente *: 8 553,70 \$

DÉSIGNATION

Un immeuble situé dans la municipalité de MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXANDRE-DE-KAMOURASKA, connu et désigné comme étant les **LOTS** numéros **quatre millions neuf cent quarante-huit mille cinq cent vingt-trois et quatre millions neuf cent quarante-huit mille six cent vingt-sept (4 948 523 et 4 948 627)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **KAMOURASKA**.

PROPRIÉTAIRE

Michel Nadeau

Adresse de l'immeuble : rang Saint-Charles Est
Saint-Alexandre-de-Kamouraska (Québec) G0L 2G0

Matricule : 7384-51-1150

Numéro de lot : 4 948 525

Total des taxes et frais de vente *: 1 428,33 \$

DÉSIGNATION

Un immeuble situé dans la municipalité de MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXANDRE-DE-KAMOURASKA, connu et désigné comme étant le **LOT** numéro **quatre millions neuf cent quarante-huit mille cinq cent vingt-cinq (4 948 525)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **KAMOURASKA**.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-LALEMANT

PROPRIÉTAIRE

Danielle Leblanc

Adresse de l'immeuble : 85, Avenue des Érables
Saint-Gabriel-Lalemant (Québec) G0L 3E0

Matricule : 4850-37-4284

Numéros de lot : 5 526 027, 5 526 212

Total des taxes et frais de vente *: 4 969,49 \$

DÉSIGNATION

Un immeuble situé dans la MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-LALEMANT, connu et désigné comme étant les **LOTS** numéros **cinq millions cinq cent vingt-six mille vingt-sept et cinq million cinq cent vingt-six mille deux cent douze (5 526 027 et 5 526 212)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **KAMOURASKA**.

**MUNICIPALITÉ DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS
DE LA MRC DE KAMOURASKA**

PROPRIÉTAIRE

Power Lumber Compagny

Adresse de l'immeuble : de Painchaud

Matricule : 6747-75-4550

Numéros de lots : 5 726 009

Total des taxes et frais de vente *: 1 502,29 \$

DÉSIGNATION

Un immeuble situé dans la MUNICIPALITÉ DE TERRITOIRE NON ORGANISÉ DE KAMOURASKA, connu et désigné comme étant le **LOT** numéro cinq millions sept cent vingt-six mille neuf (5 726 009) du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **KAMOURASKA**.

Le Pavage Jirico s'incline en finale

Le Pavage Jirico de Saint-Jean-Port-Joli a vu sa saison prendre fin en grande finale de la Ligue de hockey Côte-Sud (LHCS), s'inclinant en six rencontres face au Giovannina de Sainte-Marie, qui a remporté le championnat des séries éliminatoires 2026.

JOSÉ D. SOUCY

La formation port-jolienne disputait deux matchs déterminants les 10 et 11 avril. Le vendredi 10 avril, au Centre Rousseau de Saint-Jean-Port-Joli, le Giovannina a pris les devants 3-2 dans la série grâce à un gain de 3-1.

Les visiteurs ont ouvert la marque en première période lorsque Jérémy Roy a inscrit le seul but de l'engagement. En début de deuxième, William Dumont a doublé l'avance du Giovannina en avantage numérique. Le Pavage Jirico a ensuite réduit l'écart par l'entremise de Zacharie Dumas, qui a complété une séquence amorcée par William Godbout à 12 min 49 s.

Saint-Jean-Port-Joli a tout tenté pour niveler le pointage en troisième période, dominant 16-8 au chapitre des tirs durant

cet engagement. Le gardien Jean-Philip Fecteau a toutefois fermé la porte, et Félix-Antoine Chabot a confirmé la victoire des siens dans un filet désert à 18 min 57 s.

Dernier match serré

Le lendemain 11 avril, le Pavage Jirico faisait face à l'élimination au Centre Caztel de Sainte-Marie. Une foule record de 1682 spectateurs a assisté à un autre duel serré, remporté 2-1 par le Giovannina. Cette victoire permettait à la formation beauceronne de décrocher un deuxième titre en trois ans.

Au terme de la finale, Jacob Roy du Giovannina a reçu le titre de joueur par excellence des séries éliminatoires 2026. Il a conclu son parcours printanier avec une récolte de 15 points, soit quatre buts et 11 passes.

*Certains frais s'ajouteront à ce montant et leur paiement devra être effectué pour empêcher la vente. Il en est de même, d'une part, des intérêts et pénalités qui devront être calculés au moment du paiement de même que tout versement de taxes qui seraient devenu dû et exigible à ce moment. Ces taxes, intérêts, pénalités et frais encourus seront par ailleurs annoncés au moment de la vente.

CONDITIONS POUR ENCHÉRIR :

- Personne physique (pièce d'identité) :
 - Nom
 - Date de naissance
 - Adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu
 - Mandat ou procuration si elle représente une autre personne physique
- Personne morale
 - Nom
 - Forme juridique et loi constitutive
 - Adresse complète et postale du siège social, s'il y a lieu

ET

Pour le représentant d'une personne morale (pièce d'identité) :

- Nom
- Qualité du représentant (mandataire)
- Copie du document l'autorisant à agir (ex. : résolution, mandat, procuration ou autre)

MODE DE PAIEMENT :

- Paiement complet au moment de l'adjudication en argent comptant, traite ou mandat bancaire, mandat-poste ou chèque visé à l'ordre de la MRC de Kamouraska ou par paiement électronique.

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour défaut de paiement de taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date de l'adjudication (articles 1057 et suivants du Code municipal du Québec).

Pour empêcher la vente de votre immeuble, un paiement complet (capital, intérêts, pénalités et frais encourus) doit être **fait directement à la MRC de Kamouraska**. Si vous faites le choix de procéder par paiement électronique, il vous appartient, d'une part, de vous informer auprès de la MRC du montant total dû (à la date du paiement) en capital, intérêts, pénalités et frais encourus et, d'autre part, d'en informer la municipalité et le centre de services scolaire (en faisant clairement la preuve de votre paiement) pour que le processus de vente puisse être interrompu.

Donné à Saint-Pascal, ce 7^e jour du mois d'avril 2026.

La greffière-trésorière adjointe,
Maryse Pelletier

0620H1626

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE KAMOURASKA



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 285-2026 ÉDICTIONT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DU PRÉFET OU DE LA PRÉFÈTE DE LA MRC DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Catherine Langlois, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Kamouraska, à l'effet que :

Le conseil de la municipalité régionale de comté de Kamouraska a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 8 avril 2026, le **règlement numéro 285-2026 édictant le code d'éthique et de déontologie du préfet ou de la préfète de la MRC de Kamouraska**.

Toute personne peut prendre connaissance de ce règlement aux bureaux de la MRC de Kamouraska situés au 235, rue Rochette, Saint-Pascal, durant les heures normales d'ouverture ainsi que sur son site Internet à l'adresse www.mrckamouraska.com.

Le règlement numéro 285-2026 entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Pascal, ce 20^e jour du mois d'avril 2026.

La directrice générale et greffière-trésorière,
Catherine Langlois

0620H1626



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-PORT-JOLI
M.R.C. DE L'ISLET

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ DE CE QUI SUIT : ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

- 1- Que, lors de l'assemblée régulière du 7 avril 2026, le Conseil municipal a adopté un projet de règlement modifiant le règlement 710-13 relatif aux permis et certificats et un projet de règlement modifiant le règlement 593-90 relatif aux dérogations mineures.
- 2- En résumé, les projets de règlements visent à mettre à jour la tarification des permis, certificats et le montant exigé pour une demande de dérogation mineure.
- 3- Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu sur les projets de règlements, le **lundi 4 mai lors de la séance régulière du conseil tenue à 19 h 30**. Lors de cette séance le Conseil expliquera la portée des projets de règlements.
- 4- Que les projets de règlements ne contiennent pas de dispositions propres à une approbation référendaire et qu'ils peuvent être consultés au bureau municipal aux heures habituelles d'ouverture ou en les consultant sur le site internet de la municipalité.

DONNÉ à Saint-Jean-Port-Joli ce 17 avril 2026.

Stéphane Lord, directeur général et greffier-trésorier

1040H1626

BINGO COMMUNAUTAIRE

Rivière-Ouelle

Reprise activités, après la pause hivernale régulière. Bingo de la Fabrique de Rivière-Ouelle, tous les samedis soir à 19h30. Lieu : Salle du Tricentenaire de Rivière-Ouelle, 111 rue de l'Église, Rivière-Ouelle GOL 2CO. Des prix d'une valeur de 2500\$, plus un lot cumulatif pouvant atteindre 1100\$, sont distribués au cours de chaque soirée de bingo. Bienvenue à tous les amateurs de bingo !!!!!

CERCLE DE FERMIERES

Saint-Pascal

CALENDRIER DES RENCONTRES. Après-midi tricocot tous les lundis à 13h30. Réunion mensuelle le deuxième mardi du mois à 13h30. Lieu : 555, rue Hudon, entrée par le stationnement près du champ de balle. Pour devenir membre, vous êtes invitées à prendre contact avec Léonie Dionne (418-492-5176) ou Françoise Carrière (581-748-3642). Vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook.

EXPOSITION ANNUELLE. Les billets de notre exposition annuelle sont déjà en vente pour 2\$ chacun, au Cercle de Saint-Pascal, 555, rue Hudon ou auprès de l'une de nos fermières. Le tirage d'une courtépoinée confectionnée par une de nos fermières, aura lieu à cette occasion. Date : le jeudi 4 juin 2026.

CHEVALIERS DE COLOMB - CONSEIL 10086

Saint-Pacôme.

GALA FOLKLORIQUE AMATEURS. Les Chevaliers de Colomb - Conseil 10086, vous invitent à un gala folklorique amateurs avec l'orchestre d'Éric Boucher et son accompagnateur. Date : le dimanche 31 mai 2026 à partir de 13h. Lieu : le centre culturel de Saint-Pacôme. Prix d'entrée : \$5 (gratuit pour les artistes). Le dîner coûte \$15 avec au menu : spaghetti et salade César, fromage et dessert. Réservez votre billet chez Gérard (418-492-1009) ou Donald (418-308-0672). Bienvenue à tous
 NOTA : inscriptions à 10h, dîner à 11h et début du gala à 13h.

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Saint-Pamphile

SOUPER DANSANT. Le Club de l'âge d'or de Saint-Pamphile vous invite à un souper dansant avec la musique de Jean-Yves Grenier, le dimanche 17 mai 2026 à 15h. Lieu : la salle communautaire, 3b, route Elgin Sud, Saint-Pamphile. Coût : 20\$ pour les membres et 22\$ pour les non-membres. Aucune réservation n'est nécessaire.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Saint-Alexandre

SOIRÉE DANSANTE. Le Club des 50 ans et plus de Saint-Alexandre-de-Kamouraska vous invite à sa dernière soirée dansante avec la musique de Ti-Brin. Un goûter sera servi durant la soirée et il

y aura des prix de présence. Date : le vendredi 24 avril 2026 à 8h. Lieu : le complexe municipal, 629 route 289, Saint-Alexandre. Prix : 10 \$. Vous êtes tous invités. On vous attend en grands nombre. Merci de votre encouragement.

Saint-Onésime-d'Ixworth

DÎNER. Le Club du Renouveau - Âge d'Or de Saint-Onésime vous invite à son prochain dîner du mardi. Date : le 28 avril 2026 à 12h. Lieu : la salle Les Génération. Il y aura musique et danse avec Sylvie. Vous pouvez réserver ou obtenir des informations en contactant André Hudon au 418-856-1559, 418-856-4308 ou par courriel à andrhudon60@gmail.com. Faites vite car le nombre de places est limité.

Saint-Philippe-de-Néri

SOUPER EN FORMULE "POUR EMPORTER". Le Club des 50 ans et plus de Saint-Philippe-de-Néri organise un souper en formule « pour emporter », le samedi 9 mai 2026, au Chalet des Loisirs de Saint-Philippe. Le service se fera entre 17h et 18h. Il s'agit d'un repas au porc effiloché avec accompagnements, au coût de 21\$. Pour réserver votre repas, contactez Luce, au 418-498-3130, ou un membre du C.A. Bienvenue!

CLUB LIONS

Saint-Pascal

SOUPER CRABE. Les membres du Club Lions de Saint-Pascal relance son souper crabe en salle en formule. Le Club conserve également la formule à emporter et ses 3 points de service (La Pocatière, Saint-Pascal et Rivière-du-Loup). Date : le samedi 25 avril 2026. Lieu : le centre socioculturel de Saint-Pascal. Un deuxième choix de menu Porc O'RYE du Kamouraska est proposé sur place à Saint-Pascal. Pour informations supplémentaires : Lion Mélanie Beaulieu (418-868-9423) ou un membre de votre connaissance.

CLUB OPTIMISTE

Saint-Pascal

PIÈCE DE THÉÂTRE. Le Club optimiste de Saint-Pascal vous présente sa comédie théâtrale « Je me marie... Je me marie pas... ». Venez passer un moment des plus divertissants et tout en humour, entourés de personnages haut en couleur ! Le spectacle aura lieu à la salle municipale de Saint-Philippe-De-Néri, le vendredi 8 mai 2026 (20h00) et le samedi 9 mai 2026 (14h00 et 20h00). Prix : 25\$. Les billets sont disponibles (admission générale) auprès de Denise Landry (418 492-6622) ou d'un membre optimiste. Au profit de la jeunesse de notre communauté.

CLUB RAYON D'OR

Sainte-Hélène

DÎNER MENSUEL. Le club Rayon d'Or, 50 ans et plus de Sainte-Hélène vous invite à son dîner mensuel le jeudi 7 mai 2026 au 529B, rue de l'Église Nord.

DÉVELOPPEMENT ET LOISIRS

Sainte-Hélène

24 avril dès 20h à la salle municipale de Sainte-Hélène-de-Kamouraska : Soirée musicale avec Yanick Lavoie. Entrée gratuite et ouverte à tous ! Pour informations : Isabelle (418 492-6830 poste 104.)

FABRIQUE DE SAINT-CYRILLE

CRÉE DES ÂMES. Le conseil de la fabrique de la Paroisse de Saint-Cyrille organise une «Crée des Âmes», le dimanche 26 avril 2026 à 11h30. Lieu :

l'église. Les recettes de cet encan serviront pour l'entretien de l'église. Nous comptons sur votre présence et votre participation pour faire de cette activité un succès ! Merci de votre encouragement et bienvenue à tous !

GROUPE SANTÉ-ENTRAIDE

Saint-Joseph-de-Kamouraska

DÎNER. Le Groupe Santé-entraide, de Saint-Joseph-de-Kamouraska, est heureux de vous inviter à leur prochain dîner qui sera le mercredi 29 avril 2026, à la salle Entraide/3e Âge, 139, route de l'Église. N.B.: Vous devez réserver auprès de Michelle au 418 493-2742

LE 10-90

L'Islet

TOURNOI DE 500. Le 10-90 L'Islet présentera le tournoi de 500, le vendredi 24 avril 2026 à la salle des habitants de L'Islet. Inscription de 12h30 à 13h. Cadrage 6 parties Mélié Mélo au coût de \$5.00. Équipes formées sur place par ordinateur. 80% des inscriptions sont remis en bourses. Bienvenue à tous. Pour informations : Robert Tardif (418-291-2071)

LES ALCOOLIQUES ANONYMES

Saint-Pascal

Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418-867-3030, 1-888-857-4784, www.aa.org.

LES DOYENS DE SAINTE-PERPÉTUE

SOUPER DANSANT et CARTES. Les Doyens de Sainte-Perpétue vous invite à un souper dansant avec l'orchestre Grenier Père et Fils, le dimanche 26 avril 2026. Programme des activités : cartes (libre) à partir de 13h, début de la danse à 15h et souper à 17h. Lieu : la salle de l'Âge d'Or de Sainte-Perpétue, 8, rue des Bouleaux Ouest à Sainte-Perpétue. Seuls les NON-MEMBRES doivent réserver leur place pour le souper avant le mercredi 22 avril 2026, en communiquant avec le 418 359-2826 (laissez votre message). Le coût est de 20,00 \$ pour les membres et 22,00 \$ pour les non-membres.

LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON

Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél. : 1-844-725-2666.

NARCOTIQUES ANONYMES

-La Pocatière

Groupe Revivre. Réunion tous les jeudis de 19h30 à 21h00, au 203, 4e avenue Painchaud. Entrée principale, puis salle en haut à droite,

-Rivière-du-Loup

Groupe Courage. Réunion tous les dimanches de 19h30 à 21h00, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspe. Entrée principale.

UNITÉ DOMRÉMY

Saint-Pascal

SOUPER DANSANT. L'Unité Domrémy de Saint-Pascal vous invite à leur souper dansant de la fête des Mères, au son de la musique de Sylvie. Lieu : centre socioculturel de Saint-Pascal. Date : le samedi 2 mai 2026 dès 16h. Coût : 25\$. Une assiette chinoise, préparée par Réjeanne et Gaston St-Pierre, sera servi au cours de la soirée. Bienvenue à tous. Pour informations et réservations : Gisèle Chamberland (418-492-3626) ou Réjeanne St-Pierre (418-492-3621)



AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 428-2026 ÉTABLISSANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUES ET ÉLUS DE LA VILLE DE SAINT-PASCAL

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée Me Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire du conseil du 7 avril 2026, le projet de règlement numéro 428-2026 établissant le code d'éthique et de déontologie des élus et élus de la Ville de Saint-Pascal a fait l'objet d'un avis de motion et a été présenté.
2. Le projet de règlement numéro 428-2026 établit les règles d'éthique et de déontologie auxquelles seront assujettis les élus et élus de la Ville de Saint-Pascal.

Les buts poursuivis par l'adoption du projet de règlement numéro 428-2026 sont :

- d'accorder la priorité aux valeurs qui fondent les décisions d'un membre du conseil de la municipalité et de contribuer à une meilleure compréhension des valeurs de la municipalité;
- d'instaurer des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs dans le processus de prise de décision des élus et élus et, de façon générale, dans leur conduite à ce titre;
- de prévenir les conflits éthiques et s'il en survient, aider à les résoudre efficacement et avec discernement;
- d'assurer l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques.

Les valeurs mises de l'avant dans le projet de règlement et devant guider les élus et élus pour la prise de décision sont l'intégrité, la prudence dans la poursuite de l'intérêt public, le respect et la civilité envers les autres membres du conseil, les employés de la municipalité et les citoyens, la loyauté envers la municipalité, la recherche de l'équité, l'accueil, le dynamisme, la transparence, la solidarité, la collaboration et l'honneur rattaché aux fonctions de membre du conseil municipal.

Les règles de conduite énoncées au projet de règlement ont pour objectifs, notamment, de prévenir :

- toute situation où l'intérêt personnel du membre du conseil peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions;
- le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.

Tout manquement à une règle prévue au code d'éthique et de déontologie peut entraîner l'imposition des sanctions prévues audit code.

3. L'adoption du Règlement numéro 428-2026 établissant le code d'éthique et de déontologie des élus et élus de la Ville de Saint-Pascal est prévue lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Saint-Pascal qui se tiendra le **lundi 4 mai 2026, à 20 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.
4. Tout intéressé peut prendre connaissance du projet de règlement numéro 428-2026 au bureau de la soussignée situé au 465, rue Taché, Saint-Pascal sur les heures d'ouverture des bureaux de l'hôtel de ville, sur rendez-vous.

Donné à Saint-Pascal, ce 13^e jour d'avril 2026.

La greffière,
 Louise St-Pierre, avocate, OMA

0344H1626



AVIS PUBLIC
RÈGLEMENT NUMÉRO 424-2026
AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que :

« Le conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 7 avril 2026, le Règlement numéro 424-2026 sur la tarification des services en urbanisme.

Les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau de la greffière, sur rendez-vous, durant les heures normales d'ouverture et ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi ».

Fait à Saint-Pascal, ce 13^e jour d'avril 2026.

La greffière,
 Louise St-Pierre, avocate, OMA

0344H1626

CIRCUIT SÉNIOR KRTB

Le Témiscouata évite l'élimination et relance la finale

Les Prédateurs/Carquest du Témiscouata ont refusé de voir leur saison se terminer, le vendredi 10 avril, en signant une victoire de 4 à 1 face à l'Impérial de Saint-Pascal, dans le cadre du quatrième match de la finale du Circuit sénior KRTB. Malgré ce revers, l'Impérial conserve les devants dans la série, qui est maintenant de 3 à 1.

JOSÉ D. SOUCY

Présenté devant 783 spectateurs réunis à Dégelis, le duel a pourtant bien commencé pour la formation de Saint-Pascal. Raphaël Hamelin a ouvert la marque dès la quatrième minute de jeu en avantage numérique. Le Témiscouata a toutefois rapidement répliqué. À la douzième minute de la première période, le capitaine Phélix Bossé a créé l'égalité, lui aussi en supériorité numérique.

Après une deuxième période serrée, c'est en toute fin d'engagement que Frédéric Raymond a inscrit son premier but des séries pour donner les devants 2 à 1 aux Prédateurs. En troisième période,

les locaux ont accentué leur pression. À la quinzième minute, Vincent Baril a porté la marque à 3 à 1. Puis, Justin Moreau a confirmé la victoire avec un but dans un filet désert en fin de rencontre.

Devant le filet, Patrick Lepage a offert une performance solide pour le Témiscouata, repoussant 23 des 24 tirs dirigés vers lui. De son côté, Santiago Murcia a fait face à 38 lancers devant la cage de l'Impérial. Gabriel Dumont a été nommé première étoile de la rencontre, suivi de Frédéric Raymond et de Patrick Lepage. Avec cette victoire, les Prédateurs évitent l'élimination et prolongent la série.

NOUVEAU : PAIEMENT MASTERCARD DISPONIBLE

Petites annonces

PAYABLES AVANT LA PARUTION

Porté à votre compte VISA ou Mastercard, en argent ou par chèque à l'ordre du Journal Le Placoteux

TARIFICATION

Parution (20 mots) 9,00\$
Parution encadrée 15,00\$
Mots additionnels 0,25\$

ASTROLOGIE

Besoin d'y voir plus clair ? Lecture intuitive du tarot pour éclairer une situation, prendre une décision ou traverser une période de transition. Approche humaine sans fatalité, centrée sur vos choix et vos possibilités. Rendez-vous disponibles : 514-568-4566

Découvrez les talents exceptionnels de la voyante Ana. Lectures précises, conseils éclairants, guidance spirituelle et révélations surprenantes. 3 décennies d'expérience. Consultations privées, réponses précises et datées au 514-613-0179

COURS DE TAROT – individuel ou en petit groupe. Apprenez à lire le tarot avec plaisir et simplicité, dans une approche vivante et lumineuse. Pour développer votre intuition et avancer avec clarté. Téléphone: 514-568-4566 (04/05)

ENTREPOSAGE

Saint-Pascal. Entreposage meubles, VTT, moto-neiges et voitures au mois ou pour une saison. Contacter Marco 1-418-261-6811. (inf)

LEMIEUX
LOCATION
LOCATION DE VÉHICULE, CAMION,
CUBE REMORQUE OUVERTE OU FERMÉE
418.856.2824
0793H0624

TARIFICATION (SUITE)

Prière (max. 20 mots) 9,00\$
Prière longue 18,00\$
Prière avec image 23,00\$

Heure de tombée : mercredi 16 h 30

Par téléphone : 418 492-2706, poste 101
Sans frais : 1 855 492-2706
Télec. : 1 855 492 9706

Par courriel : petitesannonces@leplacoteux.com

Par la poste ou à nos bureaux :

409, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

PROMOTION - 20\$ / 3 SEMAINES*

*3 semaines consécutives, annonces identiques de 20 mots et moins, taxes incluses.

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

Saint-Pascal. Espaces commerciaux, au 197, route 230 Ouest : divers espaces bureaux au 1e et 2e étage. Contacter Marco 1-418-261-6811. (inf)

OFFRE D'EMPLOI

CONTRAT DE MÉNAGE COMMERCIAL. Recherche travailleur autonome pour ménage commercial. 2 soirs par semaine : le mardi et le jeudi, de 21h à 1h. Lieu : La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli. Rémunération : 1100\$ par mois. Pour information : 418 559-5011 (20/04)

DIVERS À VENDRE

Set de salon chêne. Bahut. Machine à coudre. Lampes. Chaises. Plaque murale. Objets divers. Antiquités. Trailer. Tondeuse. Quadriporteur. Tél : 418-852-2444 (04/05)

DISTRIBUTEUR D'ASPIRATEURS CONVENTIONNEL RECONDITIONNÉS ET DE MARQUES RÉPUTÉES. BEAUCOUP DE PIÈCES ELECTROLUX. SERVICE DE TOUTES LES MARQUES. 418 498-2575 (04/05)

A VENDRE
Pommes de terre
PATATES ROUGES
Sac de 50 lb.
Mario Lavoie
Ferme Lavoisine, Saint-Denis
Rés. : **418 498-3307**
2993H3925

SUDOKU

JEU N° 968

				3	8	7		
8		3			4	5		
			6	2				
6					3			
						2		
		7	1				6	
	3	4	5		6			7
								1
			8			4		

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU

6	3	4	7	1	8	9	5	2
1	5	9	2	4	3	8	7	6
7	2	8	9	6	5	4	3	1
5	6	3	8	6	7	1	2	4
8	1	2	9	4	6	7	5	3
4	7	9	3	6	2	5	1	8
3	8	5	1	8	9	6	4	7
2	9	6	7	1	4	5	9	8
9	4	6	3	8	7	2	1	5

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

- Extrêmement maigre.
- Hérisson de mer — Reprise d'un combat.
- Heureux et paisible — Saveur aigre.
- Navire à voiles — Bois très dur.
- À cet endroit — Septième grecque — Poisson marin plat.
- Désignation d'une ou plusieurs personnes.
- Qui est à toi — Coule en Suisse — Agit.
- Jardin de délices — Sensations auditives — Ville de Mésopotamie.
- Huilé — Voisin du crocodile.
- Auteur du Vilain petit canard — A succédé à la SDN.
- Désavoue — Sans nationalité légale.
- Grès de la soie — Poisson

VERTICALEMENT

- Moderation — Durent douze mois.
- Pronom interrogatif — Lichen grisâtre.
- Insecte coloré — Canard nordique.
- Estonien — Bâton sur lequel on s'appuie.
- Mesure chinoise — Fromage affiné en saumure — Peur d'acteur.
- Grande école française — Salves — Grande voile.
- Au revoir — Vaste étendue d'eau salée.
- État hallucinatoire — Quatre-vingt-dix, en Belgique.
- Qui évoquent une odeur d'algue — Vingt-troisième lettre grecque.

- Pronom relatif — Poème destiné à être chanté — Division du calendrier.
- Tartempion — État de l'Afrique centrale.
- Ville des Pays-Bas — Expulser brusquement de l'air.

RÉPONSE DU JEU

V	A	R	S	E	N	I	C	I	R	E	S	E	12
E	R	I	L	A	V	A	E	I	N	E	11		
N	O	N	S	E	N	E	N	V	10				
N	V	M	V	G	T	N	I	O	9				
U	R	S	N	O	S	O	S	E	8				
P	O	F	A	V	A	R	E	7					
T	I	C	T	I	O	T	E	6					
S	O	L	E	S	O	L	E	5					
E	R	E	F	E	N	E	4						
E	R	E	V	I	D	I	3						
N	O	N	S	O	R	O	2						
S	O	L	E	T	I	O	1						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		

LIQUIDATION 2025

JEEP WRANGLER SEULEMENT 3 EN INVENTAIRE PRÊT POUR LIVRAISON IMMÉDIATE

JUSQU'À **11 000\$** DE RABAIS



TA MEILLEURE TRANSACTION

DUBÉ CHRYSLER

287 rue Témiscouata,
RIVIÈRE-DU-LOUP
418 862-3586

* Voir les détails en concession

NEUF



SEULEMENT 30 KM

2025 RAM PROMASTER

Fourgonnette utilitaire automatique, 3.6L, accessoires inclus.

65 815\$

Rabais 5 000\$

60 815\$

#STOCK: 25017-NEUF

DÉMO!!



SEULEMENT 13 000 KM

2025 RAM 1500 WARLOCK

79 076\$

Rabais 13 250\$

65 826\$

#STOCK 25037-DEMO

2 DÉMOS DE DISPONIBLE



2024 DODGE HORNET RT PHEV

à partir de **29 478\$** | à partir de 13 147km

TOUT NOUVEAU CX-5 2026 COMPLÈTEMENT REDESSINÉ



DISPONIBLE MAINTENANT

DUBÉ 
- RIVIÈRE - DU - LOUP - 

5, RUE ERNEST-PARADIS
RIVIÈRE-DU-LOUP
418 862-3382

Le Kia Niro EV

Donnez vie à de nouvelles aventures.



Obtenez votre Niro EV dès aujourd'hui



Assistance intelligente de stationnement télécommandé



Assistance d'évitement de collision dans les angles morts



Jusqu'à 407 km d'autonomie électrique*


Du mouvement vient l'inspiration

Dubé Kia

9, rue Léo-Bourgoin, Rivière-du-Loup
418 860-3542